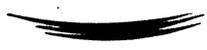


290 . 4-

Célébration du X^{eme} Anniversaire
de
L'ACADÉMIE DRÔMOISE
des Lettres, Sciences et Arts
(le Samedi 27 Mai 1967, à Valence)



Plaquette - souvenir



Célébration du X^{ème} Anniversaire
de
L'ACADÉMIE DRÔMOISE
des Lettres, Sciences et Arts

(le Samedi 27 Mai 1967, à Valence)



Plaquette - souvenir





PROGRAMME DE LA JOURNÉE DU 27 MAI 1967

La journée était placée sous la présidence de MM. :
Marcel Landowski, directeur de la Musique au Ministère des Affaires culturelles ;

Jean Faussemagne, préfet de la Drôme ;

Maurice Pic, président du Conseil général de la Drôme ;

Jean Perdrix, maire de Valence.

M. le Préfet de la Drôme, a, malheureusement, été le seul à pouvoir être présent, pendant une grande partie de la journée, au milieu des membres de l'Académie Drômoise et de leurs invités. M. le Maire de Valence s'était fait représenter, à deux reprises, par l'un de ses adjoints, M. Georges Bonnet. Et les deux autres co-présidents avaient d'inévitables, et sérieuses, raisons d'être absents.

Son Excellence Mgr, de Cambourg, évêque de Valence, passa un long moment avec nous ; M. le Pasteur André Perrier représentait l'Eglise Réformée Evangélique de Valence, au repas, auquel assistaient également MM. Roger Ribadeau-Dumas, député de la Drôme (qui devait y prendre la parole, ainsi que M. le Préfet) et Lucien Junillon, conseiller économique et social — du reste, membre de l'Académie Drômoise —.

Voici quel fut le déroulement des manifestations :

9 h. 30 : Réception des invités au grand foyer de la salle des fêtes : Allocution de *Mme Lançon*, présidente de l'Académie Drômoise.

10 heures : Ouverture des travaux :

1°) « L'Académie Drômoise : dix ans d'existence », par *M. André Milhan*, secrétaire perpétuel de l'Académie Drômoise.

2°) « Trois cantiques dauphinois à la Muse et à Dieu : Louis Le Cardonnel, René Fernand et Victor de Saint-Firmin », par *Maître Emile Escallier*, président de l'Académie Delphinale et de la Société des Ecrivains dauphinois (qui fut présenté par *M. Henri Rochegude*, vice-président de l'Académie Drômoise et remercié par Mme la Présidente, qui remercia tous les participants aux travaux et réjouissances de la Journée d'anniversaire).

3°) « Victor Colomb et ses amis ; *ses Etudes littéraires sur les Ecrivains drômois* (du XIX^e siècle particulièrement) », par *M. Jacques de Font-Réaulx*, président de la Société d'Archéologie de la Drôme (présenté par *M. Henri Rochegude* et remercié ainsi qu'il a été dit).

11 h. 45 : Réception officielle dans la grande salle d'honneur de l'hôtel de ville.

12 h. 45 : Banquet officiel, au Restaurant Pic.

Au cours de ce repas, concert donné avec le concours des professeurs du Conservatoire municipal de Valence. Directeur : *Pierre Béguou*, mainteneur de l'Académie drômoise : le détail de cette « musique de table » sera donné plus loin.

16 heures : Reprise des travaux au grand foyer de la salle des fêtes.

1°) « Sur la nécessité des Académies de Province », par *M. Albert Varnet*, ancien président et trésorier perpétuel de l'Académie Drômoise (présenté par *M. le docteur Jacques Sarano*, ancien président et vice-président de la Compagnie, remercié par Mme la Présidente).

2°) « Le Mysticisme de Gabriel Fauré et le Paganisme de Claude Debussy », par *M. Jean Douel*, de l'Académie de Nîmes, lauréat de l'Institut (présenté par *M. Félix Deldon*, vice-président de l'Académie Drômoise ; remercié ainsi qu'il a été dit).

3°) « Le Folklore, berceau des Académies », par *Maître Marcel Guinand*, président de l'Académie Rhodanienne des Lettres (Académie

franco-suisse) ; présenté par *M. André Milhan*, secrétaire perpétuel de l'Académie Drômoise ; remercié ainsi qu'il a été dit).

4°) « Sélection d'Empi et Riaume », dirigée par *Mlle Marie-Madeleine Bouvier*, ancienne vice-présidente et mainteneur de l'Académie Drômoise, et présentée par *M. le docteur Sarano* ; remerciée par Mme la Présidente).

18 h. 15 : Allocution de clôture, par *Maître Raymond Vallentin du Cheylard*, présenté et remercié par *Mme la Présidente*.

Assistaient à la Journée anniversaire de l'Académie Drômoise, représentées par leur président ou vice-président ou par un de leurs membres, délégué officiellement :

L'Académie Delphinale,

L'Académie de Nîmes,

L'Académie d'Aix-en-Provence,

L'Académie du Vaucluse ou d'Avignon,

L'Académie rhodanienne des lettres,

L'Union générale des rhodaniens,

« Rhodania »,

La Société d'études des Hautes-Alpes,

La Société d'archéologie et de statistique du département de la Drôme,

L'Association des écrivains dauphinois,

« Empi et Riaume,

et le Centre culturel valentinois,

ainsi, bien sûr, que l'Union fraternelle des Drômois de Paris, représentée par sa présidente, Mme S. Tiziou, membre correspondant de l'Académie Drômoise et que, naturellement, l'Académie de Saint-Etienne.

S'étaient excusés, soit auprès de Mme Lançon, présidente de l'Académie, soit auprès du secrétaire perpétuel, les Académies : des Jeux Floraux, de Toulouse (fondée en 1323), d'Angers, de Besançon — qui avait d'abord cru pouvoir venir — de Dijon, de Clermont-Ferrand, de Lyon, de Marseille, de Rouen. De même, l'Académie chablaisienne, l'Académie des provinces françaises et l'Académie d'Alsace — cette dernière étant notre membre correspondant, représenté sur nos listes par son président M. René Spaeth, correspondant de l'Institut — seuls plusieurs accidents de santé et un concours malheureux de circonstances ont empêché l'Académie d'Alsace, qui s'est excusée en termes chaleureux, d'assister à notre dixième anniversaire.

Du reste, toutes les Académies dont il vient d'être question étaient, visiblement, très peinées de leur absence et nous avons été très sensibles à leurs messages, notamment à ceux de M. le Professeur Armand Tapernoux, premier adjoint au maire de Lyon (Valentinois

d'origine) et du poète Louis Pize, notre membre correspondant, qui nous ont écrit au nom de l'Académie de Lyon.

Notre présidente a reçu, en outre, des lettres d'excuses, touchantes et très sincères, de MM. Maurice Genevoix, André Chamson et Maurice Druon, membres de l'Académie française ; ainsi que de Mme la Duchesse Edmée de La Rochefoucauld, de l'Académie royale de Belgique, qui s'intéresse beaucoup à nos travaux et à notre Académie, sur laquelle elle a bien voulu demander à être plus amplement renseignée ; de MM. Marius Moutet, sénateur de la Drôme et Michel Habib-Deloncle, député — tous les deux anciens ministres — avec lesquels elle entretient des relations d'amitié. M. Habib Deloncle a, d'ailleurs, pris la parole à Valence pour l'Académie Drômoise.

M. Georges Fillioud, député de la Drôme, s'est, également, excusé. Et, parmi nos confrères :

MM. le Doyen Faucher, correspondant de l'Institut ; Pierre Gibert ; le commandant Guyon ; Bernard Privat ; Paul Ricœur ; Gaston Junillon ; André Reynaud ; Pierre Pontiers ; Maurice-René Simonnet, ancien ministre ; le professeur de Vernejoul ; René Rabache ; le professeur Santy ; Mme Peyron-Montagnon, parmi nos membres correspondants ainsi que le maître Maurice Le Roux et que M. Louis Chaigne.

La plupart de ces derniers étaient excusés pour raisons de santé (MM. Faucher, Gibert, Rabache et Reynaud), familiales ou professionnelles.

Notons qu'en cette journée du X^e anniversaire de l'Académie Drômoise, les membres titulaires de la Compagnie portaient pour la première fois leur médaille, que reproduit la couverture de cette plaquette-souvenir et dont l'auteur, notre éminent confrère le graveur Jean Chièze, présent, a été plusieurs fois applaudi, et à très juste raison, au cours des manifestations.

DISCOURS INAUGURAL DE M^{me} LANÇON,
PRESIDENTE DE L'ACADEMIE DROMOISE

Monsieur le Préfet (1),

Monseigneur (2),

Messieurs les Présidents des Académies et Associations représentées,

Mesdames, Messieurs,

Mes chers confrères,

En ouvrant cette journée qui marque tout à la fois pour notre Compagnie une étape et une consécration, je voudrais tout d'abord m'adresser à tous ceux qui nous ont fait l'honneur et la joie de la vivre avec nous, à tous ceux qui laissant des tâches importantes et lourdes se sont libérés pour donner à cette fête l'éclat de leur présence, à tous nos amis des académies régionales semblables à la nôtre, toutes beaucoup plus anciennes et prestigieuses, qui n'ont pas craint de franchir des distances souvent bien longues pour nous apporter le réconfort de leur amitié.

C'est tout d'abord à M. l'Inspecteur général Marcel Landowski, directeur de la musique au ministère d'Etat chargé des Affaires culturelles, que j'aurais aimé exprimer notre reconnaissance pour une présence qui nous aurait honoré tout particulièrement, donnant à cette journée une caution nationale. Il a été empêché, au dernier moment, d'être des nôtres, par de pressantes obligations imprévues, de sa charge, et s'est excusé, très amicalement auprès de moi. Je vais, en tout cas, vous dire quelque peu

(1) Monsieur Jean Faussemagne, Préfet de la Drôme.

(2) Monseigneur de Cambourg, Evêque de Valence.

ce que je lui aurais exprimé devant vous : cette présence, nous l'aurions due à l'amitié autour de la musique et je ne saurais trop dire au maître Landowski combien je suis touchée de celle qu'il veut bien me porter. Si certaines charges paraissent accablantes parfois, après avoir été acceptées dans l'enthousiasme, elles vous dispensent en revanche ces joies et ces amitiés précieuses, faisant oublier, ô combien, les petites mesquineries, les petites méchancetés dont on est par contre bien souvent lardé.

J'ai souvent pensé, avec Valéry, que « l'injustice est un amer qui redonne du goût à la solitude, aiguise l'appétit de séparation et de singularité, ouvre à l'esprit ses profondes voies, qui vont à l'unique et l'inaccessible. » Ses profondes voies, l'Unique et l'Inaccessible, c'est bien ainsi que l'on rencontre à travers la jalousie et l'inconscience de médiocres ces êtres de choix, marqués du sceau du génie, ces artistes qui vous entraînent vers l'inaccessible beauté. Bien cher maître et ami, vous dont l'œuvre si riche, si puissante, exige tant de celui qui s'y est donné, vous avez accepté par surcroît d'être le mandataire de la musique auprès de l'Etat, et de faire ce qui n'a jamais encore été réalisé en France : la musique, partie intégrante de la vie ; de cela, nous ne vous remercierons jamais assez.

A toutes les choses de l'esprit et du cœur, vous apportez, Monsieur le Préfet, une dilection particulière. Et je savais bien qu'en un jour aussi important pour notre Académie que celui de son X^e anniversaire, vous seriez présent, ainsi que Mme Faussemagne, dont nous avons déjà pu apprécier, à notre égard, l'amitié discrète et sûre. Vous avez bien voulu accepter de présider, aux côtés de M. Landowski, la réunion de ce jour, et c'est un honneur dont nous sentons tout le prix. Soyez-en très vivement remercié en notre nom à tous.

Le président du Conseil général de la Drôme, membre émérite de notre Académie, était également annoncé. Malheureusement des obligations impérieuses le retiennent dans sa ville de Montélimar, il nous a fait part de ses regrets ; les nôtres sont très vifs de ne l'avoir pas auprès de nous.

Et maintenant, je voudrais me tourner vers ces académies présentes qui ont bien voulu nous faire l'honneur d'accepter notre invitation :

L'Académie Delphinale, accompagnée par la Société d'Études des Hautes-Alpes, la plus proche par la distance et par le cœur, et dont nous aurons l'honneur d'entendre l'un des membres les plus éminents, son président M^e Emile Escallier.

L'Académie de Saint-Etienne, la très ancienne Académie de Nîmes, dont l'un des membres les plus en vue, M. Douel, nous parlera d'un sujet qui, pour ma part, me touche profondément puisqu'il s'agit de musique.

L'Académie d'Aix-en-Provence, dont le président M. Jeauffret est dans cette salle ; l'Académie Rhodanienne des Lettres, en la personne de son président si connu parmi nous M^e Marcel Guimand. Le Rhône est notre lien, en est-il un plus beau ? Il a réfléchi tant de fêtes célébrant cette amitié, recueilli tant de pétales symboles de beauté et de ferveur ! Bientôt sera renouvelée cette cérémonie, j'allais dire ce culte, le Rhône n'est-il pas le « Fleuve-Dieu » ?

Sont encore présentes : « L'Union générale des Rhodaniens », « Rhodania », l'association des écrivains dauphinois, « Empi et Riaume », le centre culturel valentinois. Et je termine cette énumération par la Société d'Archéologie de la Drôme, puisque son président va nous parler de ceux qui furent les ancêtres de notre Académie.

Bien des absents, hélas ! de prestigieux absents ; je ne voudrais pas épuiser en un seul moment tout ce que j'avais à vous dire, puisque j'ai le devoir, qui est une joie, de vous parler encore : j'évoquerai donc tout à l'heure les noms des personnalités éminentes qui m'ont exprimé leur regret de ne pas être avec nous aujourd'hui. C'est aussi tout à l'heure, puisqu'il nous fait l'honneur de nous accueillir, que je remercierai M. Jean Perdrix, maire de Valence, de présider également nos manifestations.

Mais avant de terminer, je voudrais rappeler le souvenir et la mémoire de ceux qui nous ont quittés. Je le fais par ordre chronologique, chacun donnera au passage une pensée plus précise à ceux qu'il connaissait ou honorerait davantage. Je pense que cet hommage doit se dérouler ainsi, hommage de respect et d'affection à nos chers disparus et, après la lecture de leurs noms, je vous demanderai une minute de silence et de recueillement :

Mme Jeanne de Flandreysy-Espérandieu, M. Jules Blanc, M. Pierre Richard, M. Gabriel Fauré, Maître Alain Borne, le Maître Francis Poulenc, M. Paul Serve, M.

Faure-La Chantalière, M. René Courtin, Maître Henri Turin, M. Gaston Dintrat, M. l'Abbé Boisse, M. Rémy Roure, M. Jean Chareton-de-Nébro.

(L'assemblée se lève et observe une minute de silence) puis Mme la Présidente reprend son discours :

J'ai pensé qu'il était juste que notre Bureau se manifeste au cours de cette journée. C'est ainsi que nos conférenciers seront présentés, tour à tour, par nos vice-présidents : MM. Henri Rochegude, Félix Deldon, le docteur Sarano ; vous entendrez ce matin notre secrétaire perpétuel André Milhan ; cet après-midi notre trésorier perpétuel et ancien président, M. Varnet. La conclusion de cette journée sera donnée par notre président d'honneur, M^e Vallentin du Cheylard, avec tout le talent que nous lui connaissons.

Enfin, j'aimerais souligner que, pour la première fois aujourd'hui, les membres de notre Académie portent leur médaille, symbole et signe distinctif de notre Compagnie.

Cette médaille, nous la devons au ciseau habile d'un artiste : Jean Chièze, l'un des nôtres, qui l'a réalisée avec infiniment de talent. A ce sujet, j'aimerais rappeler une autre phrase de mon cher Valéry, découvrant l'intimité étroite entre la gravure et l'écriture littéraire : « La planche (ou bien la pierre) est assez comparable à la page qui se travaille, l'une et l'autre nous font trembler ; l'une et l'autre sont devant nous à la distance de la vision nette ; nous embrassons l'ensemble et le détail dans un même regard ; l'esprit, l'œil et la main concentrent leur attente sur cette petite surface où nous jouons notre destin... n'est-ce pas là le comble de l'intimité créatrice que connaissent identiquement le graveur et l'écrivain, chacun attaché à sa table, où il fait comparaître tout ce qu'il sait et tout ce qu'il vaut. »

Cette valeur (cette science) nous l'avons découverte dans cette fine médaille, qu'il me soit permis de l'en remercier ici, en exprimant le vœu que la rose dont elle est ornée parfamera toujours nos propos, que le soleil les fera briller d'un vif éclat et que le fruit de la vigne y apportera toute la générosité du monde.

« Une sage Compagnie peut bien, comme une personne, considérer sa vie, interroger ses souvenirs, faire un examen de sa conscience et tenter de rendre plus présentes à soi-même son essence, sa valeur, ses vertus, ses faiblesses peut-être — imaginer, enfin, ce qu'elle doit craindre et

ressentir, sa volonté de vivre... C'est un des charmes de la Compagnie qu'elle ne soit pas une collection de gens de lettres, ni d'ailleurs qu'elle se restreigne à aucune discipline particulière. Les semblables ne sont pas améliorés par les semblables ; mais plutôt empirés. Les hommes de faire et de différer de ses pairs... Ils renoncent délibérément d'assez bonne heure, à échanger entre eux d'autres propos que ceux qui n'irritent point leurs contrastes. Mais le commerce des personnages « incomparables » — d'un philosophe avec un homme de guerre, d'un poète avec un prélat, d'un historien avec un auteur de romans, d'un diplomate avec un linguiste — n'engagent pas les amours-propres qui se développent dans toute l'étendue que font deux curiosités croisées entre deux univers. Ce sont ici les différences qui rapprochent. »

C'est ainsi que Paul Valéry, que vous me pardonnerez de citer encore, définit les académies. C'est ce que va vous prouver celui qui fut le co-créateur de cette Académie Drômoise, notre cher André Milhan, qui en est le pilier, l'animateur, je devrais dire l'âme : notre cher secrétaire perpétuel, si dévoué. Il va vous établir le bilan de ces dix années d'existence, que nous nous sommes efforcés de construire dans le respect du passé, dans sa richesse, dans celle du présent. Rien ne s'édifie sans la chaleur de l'amitié : celle que nous ont donnée tour à tour les présidents qui m'ont précédée dans cette charge : MM. Vallentin du Cheylard, Pontiès, le docteur Sarano, Mayeux, Ageron, Varnet. Merci à tous pour cette amitié, celle de tous ceux qui nous entourent aujourd'hui, et qui nous est si précieuse.

Je cède donc la parole à M. André Milhan.

L'ACADEMIE DROMOISE,
DIX ANS D'EXISTENCE

par M. André MILHAN,
secrétaire perpétuel de la Compagnie

Monsieur le Préfet,
Excellence,
Messieurs les Présidents et Représentants des
Académies ou Sociétés Savantes,
Cher Monseigneur, (1)
Mesdames et Messieurs,
Et mes chers Confrères,

C'est au cours du premier trimestre de l'année 1957 que nous décidâmes, M. Varnet et moi-même, de fonder une Académie pour la Drôme.

Depuis quelques années, nous avons remarqué, mutuellement, dans l'hebdomadaire « Le Valentinois », la production littéraire que nous y poursuivions — poèmes pour l'un, articles historiques ou de politique et de sociologie (quand ce n'était pas de critique littéraire ou artistique), pour l'autre —.

Au Congrès des Ecrivains de France, qui eut lieu à Valence en 1956, nous nous rencontrâmes, présentés, l'un à l'autre par le regretté *Pierre Richard*.

— C'était donc vous ?...

Et nous sympathisâmes tout de suite.

(1) Monseigneur Quiot, Prélat de la Maison de Sa Sainteté, philosophe éminent, membre émérite de l'Académie Drômoise, qui fut le Professeur du Secrétaire Perpétuel, dont il est devenue l'ami et le « Confrère ».

On peut, même, vous confier que le « tu » a remplacé, depuis longtemps, entre nous un pronom personnel d'une plus grande solennité.

Au cours de ce même Congrès des Ecrivains de France, il n'échappa point à notre attention que, de toute évidence, il existait beaucoup d'Académies en France : plusieurs des dirigeants de ces dernières assistaient à ces assises — entre autres, il nous en souvient, M. le Secrétaire perpétuel de l'Académie de Reims —. Et nous pensâmes : « Pourquoi pas l'Académie Drômoise, pour Valence et le département ? »

Nous avons, en effet, le culte des Lettres, de la Pensée et de la Beauté sous toutes ses formes. C'est un culte que nous avons conservé ; avec le souci du progrès de la Culture et des valeurs de Civilisation.

Telles sont les principales raisons de la naissance de l'Académie Drômoise des Lettres, Sciences et Arts, dont nous avons la joie et l'honneur, Mesdames et Messieurs, de fêter aujourd'hui, avec vous et avec nos confrères, le dixième anniversaire. Il s'agissait, aussi, outre de donner quelques conférences et d'organiser certaines manifestations, tout en procédant à diverses publications, de servir de lieu de faciles rencontres entre savants, lettrés et artistes habitant la Drôme ou y ayant habité. (2)

Bref, pensant que le Ciel nous avait accordé « la grâce des fondateurs », que, d'après le Père Lacordaire, il refuse à beaucoup, nous allâmes de l'avant, sans de trop longues et stériles hésitations. Certes, nos démarches et les visites que nous eûmes à faire durèrent quelques mois. Mais notre projet, qui devait, donc, présenter un intérêt et une utilité réels, fut bien accueilli. Les acceptations arrivaient, aussi nombreuses que nous l'avions espéré : parfois enthousiastes ou émues, de la part des fils les plus célèbres de la ville et du département et des « Dames illustres », ainsi qu'aurait dit *Brantôme*, qui y habitaient ou y étaient nées. Certaine nous a quittés : *Mme de Flandreysy-Espérandieu*.

(2) Depuis, nous avons également, eu le souci d'admettre des Membres Correspondants, étrangers à la Drôme, ou trop éloignés d'elle par la distance, mais ayant rendu service à notre Compagnie ou pouvant lui en rendre. Ils sont actuellement une vingtaine, leur nombre ne peut que croître. Ils ont les mêmes droits que les 72 Membres Titulaires (sauf le droit de vote, qui est, souvent, plus une charge qu'un honneur).

Nous remarquons, même, la joie avec laquelle les illustrations valentinoises et drômaises — plusieurs possédant une notoriété nationale ou mondiale — rejoignaient nos rangs, touchées profondément de ce que la petite Patrie ne les oubliât pas.

Tout marcha bien. Notre nombre n'a fait que s'accroître : définitivement et statutairement fixé à 72 membres titulaires, il était déjà de 61 au 15 novembre 1957. Mais n'anticipons pas.

Tout allant selon nos vœux, nous pûmes, entourés de nos amis et confrères de la première heure, MM. *Claude Boncompain*, *Pierre Richard* et *Pierre Pontès*, présenter l'Académie et ses 47 premiers membres lors d'une conférence de presse élégante et mémorable, le 3 avril 1957, à l'Hôtel du Grand-Saint-Jacques, à Valence.

Nous dûmes nos buts, nos espoirs et nos projets, aux journalistes dont plusieurs étaient nos confrères.

L'accueil de la presse fut sympathique, compréhensif, admiratif. Tout n'était pas parfait à l'Académie ; tout ne l'est pas devenu, du reste. L'œuvre humaine est une constante conquête, un progrès, un devenir, un perfectionnement. Mais nous avions de très précieux concours, nous comptions des noms éclatants comme ceux de Gabriel Faure, d'Alain Borne, de Rémy Roure, de l'ambassadeur de Blesson, des professeurs Courtin et Cartan, du doyen Faucher, de Marc-Gilbert Sauvajon, du philosophe Paul Ricœur, des professeurs Santy et de Vernejoul, de Charbonnier, de Jean Chieze, de Maurice Savin et de Francis Poulenc ; du docteur Maurice Vernet, de l'inventeur Higonet, de Gilbert Tournier et du général de Vernejoul. Nous en oublions certainement. Tous ceux-là, dont plusieurs nous attendent, hélas, déjà dans un monde meilleur, n'avaient nul besoin, pas plus que plusieurs de nos éminents confrères locaux, de la consécration académique que nous leur offrions. Mais il nous ont permis d'entreprendre notre œuvre et de la poursuivre dans un climat très favorable et dans d'excellentes conditions.

Nous n'avons, certainement, pas déplacé des montagnes ; mais nous avons conscience d'avoir, tous ensemble, fait œuvre utile, précieuse quelquefois, et d'avoir mené à bien telle ou telle tâche, que personne, en l'absence de l'Académie Drômoise, n'aurait peut-être faite.

Nous n'en tirons pas orgueil. Ce ne serait pas notre genre, un rien caustique, de Dauphinois ; nous nous bornons, seulement, à marquer des étapes et à faire quelques constatations, afin de nous encourager, nous, nos confrères et nos successeurs, en vue du travail qui reste à accomplir pour l'avenir.

Vous nous permettez, donc, Mesdames et Messieurs, de résumer, à grands traits, devant vous les « faits » de l'Académie Drômoise, depuis dix ans qu'elle existe. Une telle préoccupation n'est pas, semble-t-il, excessive, lors d'un anniversaire, et nous espérons, ou bien ne pas abuser de votre attention, ou bien, si par malheur cela se produisait, que votre gentillesse ne nous le fera pas trop sentir.

Certaines Académies — trop peu nombreuses encore — dont la nôtre, non seulement admettent des femmes parmi leurs membres (il y a six membres titulaires du sexe féminin à l'Académie Drômoise et six, aussi, pour l'instant, parmi ses membres correspondants) ; mais elles les élisent également au nombre de leurs dirigeants.

Nous avons toujours eu une vice-présidence réservée à l'élément féminin, jusqu'au moment où, l'an dernier, *Mme Lançon*, à laquelle il nous plaît de rendre ici un hommage mérité, a été très brillamment portée à la présidence de la Compagnie.

De divers coins de France, on nous a très vivement félicités pour ce geste de précurseurs. Le terme est exact ; il ne nous semble pas trop fort et nous émettons le vœu discret que, pour commencer, l'Académie Française et les diverses classes de l'Institut admettent, au moins, les femmes parmi leurs membres titulaires, si elles n'estiment pas devoir leur confier, au début, des tâches de direction, qu'elles sont souvent très capables de remplir. Et notre vœu s'adresse, à plus forte raison, à toutes les Académies de Province, en France. Les habitudes contraires, beaucoup plus que les règlements et statuts qui sont, en général, muets sur la question (qui ne se posait pas, jadis), seront, peut-être, un peu longues à perdre et nous ne savons si l'exemple que nous sommes quelques rares Compagnies à donner sera très largement suivi. Mais nous sommes certains que l'avenir nous donnera pleinement raison ; parce que nul

ne peut arrêter le progrès et l'intelligence, ni la justice. Et le bon sens dit « à égalité de compétence, égalité de responsabilités, de fonctions et d'honneurs ».

On nous excusera d'avoir un peu insisté sur notre féminisme raisonné et de bon aloi : nous voyons, en lui, une des originalités de l'Académie Drômoise des Lettres, Sciences et Arts.

*
**

En dix ans, notre chère Compagnie a donné trois concerts et a participé à un quatrième qui lui demandait son patronage ; elle a organisé une exposition de peinture et une de gravures et d'ex-libris, suivie d'un excellent commentaire (celle de Jean Chièze, le 12 avril 1965) ; tenu deux séances de signatures d'ouvrages, donné plus de vingt conférences dont plusieurs ont obtenu un très brillant succès ; publié trois « Cahiers Drômois » ; le quatrième est attendu assez prochainement.

Du 15 au 22 avril 1961, notre « Semaine des Créateurs Drômois », dont l'idée avait été, il n'en a fait aucun mystère, suggérée à son mari, notre président d'alors, par la regrettée *Mme Sarano*, a été une éclatante réussite. Nous avons dû prolonger d'une semaine les manifestations littéraires et artistiques qu'elle comportait.

Nous avons, dans la mesure de nos forces, de nos moyens et de ce qui était possible, honoré dignement nos prédécesseurs et nos illustres anciens dans le domaine des Lettres, de la Poésie et de la Pensée. C'est même une des tâches qui nous tiennent le plus à cœur : en mai 1958, c'est-à-dire bien peu de temps après la naissance de notre Académie, nous avons organisé une « Journée Emile-Augier », afin de célébrer le centenaire de la réception de ce dernier à l'Académie Française et, à cette occasion, la grande dame du quai Conti, dont nous aurions souhaité la présence, avait bien voulu nous envoyer un message.

Il y eut davantage : toute une correspondance préalable avait, naturellement, été engagée, au cours de laquelle *M. Georges Lecomte*, alors nonagénaire, avait donné, de délicieuse façon, des conseils et des avis au

secrétaire perpétuel sur la façon de bien remplir sa charge. Ce dernier a essayé d'en tirer le meilleur profit...

Le 28 mai 1962 et le 21 mars 1966, nous honorions *Louis Le Cardonnel*, l'une des plus grandes gloires de Valence, d'abord en célébrant le centenaire de sa naissance et, ensuite, en inaugurant, place du Pendentif, un haut-relief à sa mémoire. Hommage, donc, qui demeurera et que nous avons pu réaliser grâce au talent de notre confrère *André Deluol*, à notre bonne volonté à tous, à la ténacité et au savoir-faire de trois de nos présidents ; avec le concours de la population et des autorités départementales et municipales. C'est, en tout cas, une tâche que personne, avant nous, n'avait pu mener à bien. Elle était, cependant, fort nécessaire.

Le 20 août de la même année 1962, nous nous associons, à Montélimar, à la célébration du centenaire de la naissance du très grand savant *Roger Vallentin du Cheylard*, père d'un de nos présidents, puis président d'honneur, et, le 3 avril 1966, à Montségur-sur-Lauzon, à la pose, sur les vieux remparts, d'une étoile du Félibrige, à la gloire des poètes locaux : une manifestation qui honorait, entre d'autres, les familles *Martin et de Vernejoul*, où nous comptons des confrères.

C'est le signataire de ce rapport d'activité qui a eu, le premier à Valence, l'idée d'un « Musée Bonaparte », depuis, malheureusement, encore très éventuel.

Notons que, dès notre troisième séance — en septembre 1957 — nous partagions avec des sociétés ou activités déjà existantes, une subvention exceptionnelle de 100.000 anciens francs, que nous avait consentie le Conseil général de ce département. On nous en a exprimé une très grande reconnaissance. Le geste nous avait paru naturel : il répond à un état d'esprit constant chez nous. Nous ne prétendons pas avoir tout inventé, ni être seuls à faire quelque chose. Nous avons eu, à ce moment-là, la joie et la grande fierté de collaborer à l'achat d'un manuscrit d'une grande valeur, « Le registre ou Terrier de Claveyson », qui, sans notre aide de 20.000 anciens francs, aurait peut-être quitté la Drôme sans retour.

Et nous avons encore bien d'autres projets, qu'il serait prématuré ou imprudent de dire déjà.

Est-il nécessaire de préciser que, ni *M. Varnet* ni moi, nous n'avons le culte de notre propre personnalité;

encore moins le goût du pompeux ? lorsque nous employons la première personne du pluriel — et il le faut bien — on doit presque toujours entendre « l'ensemble des Académiciens », « l'Académie Drômoise en corps ».

Notre Compagnie a déjà tenu quarante séances au cours desquelles des discours de réception d'une haute tenue et des communications variées et d'un réel intérêt ont été prononcés ou faites. Beaucoup de nos académiciennes ou académiciens nous remplissent de fierté. Malgré quelques heurts ou menues intrigues, inséparables, croyons-nous, de toute Académie, nous formons une grande famille et un centre, fortifiant et efficace, d'amitié autour du Vrai, du Beau et du Bien.

Notre tâche, à la trésorerie et au secrétariat perpétuels, est souvent lourde et difficile ; elle est allégée par l'aide et par la compréhension que nous accorde l'immense majorité des membres de l'Académie Drômoise. Et, en terminant, ayant dit toute notre reconnaissance à M. le Préfet de la Drôme, à M. le Maire et à la Municipalité de Valence, au Conseil général, à M. le Président du Centre culturel de Valence, et à tous ceux qui nous ont aidés, c'est un merci tout spécial que nous voudrions adresser aux présidents successifs de l'Académie Drômoise : *Maître Raymond Vallentin du Cheylard*, le président des débuts, aujourd'hui président d'honneur, habile et disert, qui a conquis pour toujours notre Compagnie ; le poète *Pierre Pontès*, président émérite, souvent silencieux et discret mais dévoué ; bon et élégant conférencier qui a tant, et si bellement ! contribué aux justes hommages que nous avons rendus à *Louis Le Cardonnel*, le maître de sa jeunesse..., le *Docteur Sarano*, rempli d'idées, très efficace, au dévouement inlassable et qui fut l'un de nos meilleurs présidents ; *M. Charles Mayeux*, d'une grande bonté et courtoisie, mais qui mettait beaucoup d'intelligence et d'obstination au service des projets entrepris ; *Pierre Age-ron*, pionnier infatigable du vieux Valence, à la bonne humeur inaltérable et qui est l'un de nos meilleurs conférenciers ; *Mme Lançon*, enfin, actuellement régnante, qui est une femme remarquable et une organisatrice hors de pair. Elle assure le présent de notre Académie et prépare le magnifique avenir que nous souhaitons pour cette Compagnie.

Albert Varnet, co-fondateur de l'Académie, ancien et actuel trésorier perpétuel, a été lui aussi, président ; à un moment quelque peu difficile. Il fut le successeur de *Pierre Ageron* et précéda *Mme Lançon* au fauteuil. Il ne voudrait certainement pas qu'on parlât de lui ; mais l'Académie lui doit, en partie, son existence et il permettra bien à son ami de saluer ici, outre ses dons de poète, de fin lettré, sa haute valeur sociale et sa bonté dont il donne constamment de nouvelles preuves.. de saluer, ici, dis-je, sa grande habitude des démarches administratives qui nous a été, maintes fois, précieuse et indispensable.

Ce rapport ou cette communication — appelons ce texte comme l'on voudra — sur nos dix ans d'existence, se termine par le cri :

« *Ad multos annos !* » que nous lançons, d'un cœur paternel et fervent, à l'Académie Drômoise des Lettres, Sciences et Arts.

Son avenir ne nous inquiète, du reste, à aucun point de vue.

Mme la Présidente remercie et félicite le secrétaire perpétuel en des termes qui le rendent confus. Toute la journée, du reste, il a été accablé, par tout le monde — et, même, par des personnages très officiels — de compliments qu'il est fort loin de mériter. Il en dit, tout de même, sa reconnaissance profonde et émue.

Il note, une fois pour toutes, qu'il est dans l'impossibilité de reproduire les nombreux remerciements que Mme Lançon a prononcés, au cours de la journée : tout simplement parce qu'ils furent improvisés. Ce fut aussi le cas de plusieurs discours que nous avons entendus au cours du repas officiel.

Puis, Mme la Présidente donne la parole à l'un des vice-présidents de l'Académie, M. Henri Rochegude, qui présente en ces termes l'orateur suivant : Maître Emile Escallier :

« M^e Emile Escallier est avocat près la Cour d'appel de Grenoble ; président de l'Académie Delphinale, de la Société d'études des Hautes-Alpes et de l'Association des écrivains dauphinois.

C'est un orateur et un conférencier solide, agréable et élégant ; un écrivain pittoresque et varié, très attaché au folklore dauphinois et haut-alpin. Il peut être humoristique ou ému — en restant toujours très exact — ses études sur « le Pays Gavot », sa biographie du connétable de Lesdiguières, son « Guide du Dauphiné », illustré par le talent de quelqu'un qui le touche de près, font autorité.

M^e Emile Escallier, critique très averti, unit, avec un rare bonheur, les dons du juriste et du défenseur à ceux du sociologue, du conteur, de l'historien, du romancier et du chercheur, curieux de tous les détails typiques et originaux. Nous le soupçonnons aussi d'être poète. »

TROIS CANTIQUES DAUPHINOIS A LA MUSE
ET A DIEU :

Louis Le CARDONNEL — René FERNANDAT
Victor de SAINT-FIRMIN

On a plus d'une fois contesté à « l'homo delphinus » toute vocation poétique ; on lui a dénié toute faculté d'enthousiasme ; on l'a privé d'imagination, de sensibilité, de sens artistique. On l'a cantonné dans je ne sais quel domaine scientifique pareil à une prison. Sa religion ? Un pragmatisme étroit, une chrématistique sordide. On l'a rivé au sol, souvent rude, aride, parcimonieux de sa province ; on lui a interdit tout élan : celui qui vient du fleuve et qui pousse l'homme vers son semblable, celui qui vient des cimes et qui l'élève jusqu'à Dieu.

Or, pèlerin de ce vieux sol aimé, passant tour à tour du fleuve éternellement mobile à la montagne immuablement calme, voici que j'entends des voix inspirées s'appeler, se répondre, et je vois s'en aller

...presque du même pas

Entre la Muse antique et la Muse chrétienne,

trois silhouettes, deux bien connues et l'autre devinée...

Elles ont ensemble plus d'un lien ; leur appartenance à un même terroir, le nôtre ; leur filiation *delphinale* plus encore que *dauphinoise* ; le fait d'avoir exercé le même sacerdoce — oserai-je dire, un double sacerdoce ? — à des dates à peu près contemporaines que révèlent celles de leurs vies : Louis le Cardonnel (1862-1936), René Fernandat (1884-1959), Victor de Saint-Firmin (1885-1967) ; à l'essentiel la même source d'inspiration ; de l'une à l'autre parfois certains traits communs de caractère...

Ces voix cependant, sous les mêmes voûtes sacrées, ne chantent pas dans le même registre et plus que leurs similitudes je voudrais m'appliquer à montrer leurs différences.



De Louis Le Cardonnel, on sait à peu près tout lorsqu'on a lu la thèse de l'abbé Noël Richard, soutenue en 1946 devant l'Université de Toulouse, et lorsqu'on a entendu Pierre Pontès, son meilleur disciple, évoquer de façon pieuse, émue et savante à la fois, la vie et l'œuvre du *pélerin de l'absolu*. Pélerin, René Fernandat l'avait déjà salué de ce titre, dans un numéro spécial de la belle revue *Le Feu*, daté du 1^{er} décembre 1924 à Aix-en-Provence. « La poésie cardonélienne a le grand mérite de rester oratoire et forte, écrit-il ; entraînant comme un hymne religieux ; elle porte en elle-même le bâton du pélerin ; majestueuse et grave, dolente et douloureuse, elle tente encore de s'élancer comme la poésie errante et l'art. » *Pélerin de l'absolu* ? Jusqu'où s'élance-t-il ? Son point de départ est-il bien assuré ? Dans un *Bois sacré* semblable à celui de Puvis de Chavannes, le voici qui regarde

...flotter de frêne en frêne

Le voile indéfini de l'heure élyséenne,

tandis que passe au loin la procession des Muses virginales :

*Des Muses sembleront s'en aller à longs plis
Harmonieusement dans les chemins pâlis
Et, dans cette forêt qui, sommeillante et blême,
Ne paraît plus, ma sœur, que l'ombre d'elle-même
Laisant aller notre âme en propos languissants,
Tous deux nous semblerons nos Mânes bleuissants...*

Dans ces *Poèmes* qui se situent avant les *Chants d'Ombrie et de Toscane*, je sais bien qu'il écarte de son chemin

...l'énergante et charnelle Aphrodite,

mais l'on n'y rencontre pas encore

La blanche Miriam que l'on nomme Marie

Il nous faudra, vers sa cinquantaine, attendre les splendeurs des *Carmina sacra*. Aussi je n'oublie pas l'hommage que lui rendit la plus païenne de nos poétesses, Anna de Noailles : « Une source contenue, un jeune fauve entravé ne bondissent pas avec plus de force que le printemps de Louis Le Cardonnell » ; ni celui de Louis Chaigne, au rez-de-chaussée beaucoup trop étroit des *Nouvelles Littéraires* du 12 avril 1962 : « La paix bénédictine surprise à Ligugé, la douceur des couvents ombriens, la clarté des ciels d'Italie se rencontrent dans ces poèmes (1) d'une remarquable diversité. A côté d'hymnes et de cantiques figurent des élégies, des invocations aux Muses, des méditations sur les autres, des chants dédiés à des villes et à des pays dont le poète ne peut plus se détacher. L'homme de Dieu se souvient qu'il est l'élu de Minerve. Orphée, en ses vers, apparaît comme l'annonciateur du Christ. »

Tel fut sans doute le point de départ, mais au terme du voyage, Louis le Cardonnell est bien assuré de son point d'arrivée. Cette *Prière* est celle du prêtre possédé par son sacerdoce, étonné malgré tout de son indignité devant son Maître :

*Où, je Vous ai reçu ce matin à la messe ;
De ma tremblante voix je Vous ai consacré.
Que j'aïlle maintenant bénissant la jeunesse,
Les yeux clairs, le front pur, limpide et délivré.
Que tout ce que je dis passe en vigueur aux âmes :
Elles n'ont plus de joie, elles n'ont plus d'amour ;
Un vent froid a soufflé sur les antiques flammes.
Nous errons dans la nuit, mais Vous êtes le jour.
Ils seront éclairés d'espoir à mon passage,
Me sentant plein d'ardeur à la fois et de paix ;
Mes pas les guideront si Vous me gardez sage :
Seigneur, préservez-moi de moi-même à jamais.*

**

La Messe, voilà peut-être bien ce qui crée entre Louis le Cardonnell et le chanoine Louis Genêt, alias René Fernandat, le lien le plus fort. René Fernandat, né à Chanas, mort à Grenoble, mais enseveli dans sa terre natale face aux horizons rhodaniens qu'il aimait.

(1) Ceux des *Carmina sacra*.

René Fernandat n'est pas un pèlerin. Toute sa vie s'est écoulée dans sa province, vie studieuse, laborieuse, celle d'abord d'un enseignant. Sa carrière littéraire en a certainement souffert car seule la capitale donne la consécration suprême à l'écrivain lorsqu'elle ne le dévore pas. Cela marque une première différence avec son aîné de vingt ans. Cet homme d'Eglise pour qui le monde extérieur n'existe pas, ce sont des paysages d'âme qu'il décrit. Aperçoit-il les sommets de son pays, ces *monts sublimes* « de qui la tête au Ciel était voisine » ? Il ne les célèbre pas en tant que tels mais seulement parce qu'ils conviennent l'âme humaine à l'ascension. C'est le thème de la *Montagne mystique* (1939) :

*...Nous sommes allés à Dieu dans la sereine
 Beauté du grand détachement, dans la fierté
 Du bonheur aspiré aux sources de l'été,
 Près des névés et de leur pureté hautaine,
 Sur les sommets où s'aiguisent toutes les peines.*

.....
*Sur les rochers glissaient les larmes attardées
 D'une neige attendrie au souffle du printemps,
 Et des roses d'écume blanche aux verts torrents
 Portaient joyeusement leur fougueuse fumée :
 Sur les glaciers planait l'essaim pur des Idées.*

Ce thème, René Fernandat l'a porté à ses limites extrêmes avec *Les Signes avant l'aurore*. Ce poème est de 1953. L'on voit tout de suite qu'il s'agit de la fin du Monde, de la mort de la Terre et de l'Eau, le tout ayant sa conclusion lors du jugement dernier. L'âme épique de Fernandat trouve dans ces pages son plein épanouissement. Voilà qui le sépare surtout du pèlerin d'Assise et de Florence : Le Cardonnell n'eut pas « la tête épique », au contraire son cadet est avant tout un poète épique. Toutes ses descriptions sont des tableaux d'épopée. C'est pourquoi ses vers sont parfois durs, heurtés, rocailleux. Sa poésie n'est pas une source qui laisse filtrer sous la mousse et les joncs son filet d'eau claire ; c'est un fleuve qui brame ou qui mugit ; qui ronge ses rives et roule ses galets. Les mots s'entrechoquent et les vers s'accumulent, Pélion sur Ossa. Il faut réciter en les scandant, ces longs poèmes dont le rythme parfois dérouté et surprend : le chalet dans la tempête, les

plaintes de la mer, la revanche des glaciers. Tout s'apaise avec la voix des anges :

*Il est des anges blancs qui vous restent fidèles
Et dont le clair esprit s'allie à vos pensers,
Et frères de vos cœurs ils ne vous voient blessés
Qu'en désirant fermer sur vous leurs blanches ailes.*

Le troisième point de rupture entre les deux poètes rhodaniens tient au fait que René Fernandat est critique, excellent critique. Le Cardonnel ne l'est pas. Le plus grand mérite du professeur de l'externat Notre-Dame à Grenoble sera peut-être bien d'avoir, l'un des tout premiers, découvert et compris Paul Valéry, puis l'ayant compris, de l'avoir rendu intelligible au commun des mortels. Les pages qu'il lui a consacrées ont été publiées d'abord au Pigeonnier — cette admirable création de Charles Forot — ; elles ont été reprises et augmentées dans un livre édité chez Arthaud, sous ce titre *Autour de Paul Valéry*. Elles s'ouvrent sur une analyse du *Cimetière marin* ; quiconque ne l'a point lue ne soupçonne pas tout ce qui se cache sous les belles musiques de ce morceau célèbre. A cette découverte de l'un des maîtres de la poésie contemporaine, il faudrait ajouter les études disséminées çà et là, ou encore inédites, que le silencieux ermite de la rue Pierre-Duclot, dans sa chambre modeste où la misère des choses le disputait à la richesse de l'esprit, consacra, sa vie durant, à ses amis et à ses pairs : Le Cardonnel, Jean-Marc Bernard, Pierre Emmanuel. Que vient faire dans un *Cantique à la Muse et à Dieu* ce rappel de l'œuvre en prose de René Fernandat ? S'agit-il d'une parenthèse ? Non pas. Dans l'*Hommage* qu'il lui a dédié au lendemain de sa mort, M. Armand Caraccio, lui-même critique hautement qualifié, a donné réponse et justification : « Nous étonnerons-nous si, avec de telles tendances, René Fernandat, fidèle à une traditionnelle prosodie, se soit défié et de la prose poétique et du vers libre ? Et comment se serait-il laissé séduire par la poésie automatique du surréalisme, lui qui souscrivait à la méthode valérienne qui exige qu'une œuvre soit due à l'activité la plus lucide ? »

Il resterait à comparer la Messe de Louis le Cardonnel à celle de René Fernandat. C'est à la fois un trait d'union de l'un à l'autre et un hiatus. Dans quelques-

uns de ses poèmes, le Valentinois a célébré le Saint Sacrifice. J'ai cité plus haut la *Prière*, de l'*Aube spirituelle*, et je songe encore, tirée *De l'une à l'autre Aurore*, à telle *Messe du matin*. Mais enfin ce ne fut pas, dans son œuvre poétique tout au moins, sa grande préoccupation. Ce fut au contraire celle de Fernandat ; et c'est pourquoi, si j'ose dire, il est plus *prêtre* que son voisin d'aval. A l'acte essentiel du sacerdoce chrétien le chanoine Genêt a consacré deux recueils : *Les Signets du Missel* que Gallimard ne craignit pas de publier ; et cette poignante *Messe du patient*, son dernier livre, son testament, magnifique cri de douleur et de foi. Là se trouvent les vers les plus *beaux* du prêtre poète de Chanas.



Il nous reste à entendre un troisième et dernier cantique. Son ultime couplet, le R.P. Victor Hostachy le chantait ici-bas il y a quelques mois à peine. Ceux qui l'ont bien connu, ceux qui l'ont cotoyé presque journalièrement, ne se résolvent pas encore à parler de lui au passé. Nous l'avons vu depuis plus de douze ans *gouverner* d'une manière douce et ferme à la fois, l'Académie delphinale. Nous avons entendu ses multiples communications à cette doyenne de nos sociétés savantes. Nous y avons remarqué surtout sa trilogie fameuse des *Vraies origines du « Dauphin »* (1957), des *Vraies origines de Grenoble* (1962) et des *Vraies origines de l'Académie delphinale* (1965). Cela faisait-il de lui un véritable historien, ce que ne furent ni Le Cardonnell, ni Fernandat ? La thèse qu'il soutint contre Georges de Manteyer sur l'origine du mot « Dauphin » est plus qu'hasardeuse et demeure controversée. Mais nous savions que ce missionnaire de La Salette, en même temps qu'il signait de son nom vingt ouvrages de toute sorte, publiait sous le pseudonyme de Victor de Saint-Firmin, un nombre à peu près égal de recueils de poésie. Pourquoi Victor de Saint-Firmin ? Tout simplement parce qu'il avait vu le jour dans ce chef-lieu du Valgaudemar auquel il faudrait si peu de chose pour se trouver dans l'ombre portée du Mont Gargas. Plus près de Le Cardonnell que de René Fernandat, si l'on considère sa vie et certains traits de son caractère et si momentanément l'on néglige son œuvre, il a connu,

lui aussi, les éblouissements romains. Il a vécu *Dans la joie des Saints et des Saintes d'Italie*, à Milan, Bologne, Viterbe, Assise, Foligno, Cortone, Montefalco, Florence et Rome. Puis à l'autre extrémité du monde, au cours d'un périple qui l'a conduit en Inde, en Birmanie et à Ceylan, il a, disait-il, découvert dans cette île des vestiges du Paradis terrestre. Comme René Fernandat toutefois il a enseigné en Belgique, à Tournay ; en Suisse, à Fribourg. En fin de compte il est revenu se fixer dans son Dauphiné, missionnaire de la *Vierge qui pleure* et chante au service de Dieu.

Si nous le comparons à celui des deux maîtres qui l'ont précédé, son hymne appartient à un genre mineur. En l'écoutant on ne peut s'empêcher de penser à ces cantiques si souvent entendus, naguère encore, dans nos églises, et si méprisés par des novateurs discutables tel ce Père Jésuite qui osait un jour prétendre « qu'ils nous avaient fait tant de mal ». Ils étaient certes naïfs, d'une naïveté dont Le Cardonnell n'a pas toujours été exempt et qui est toujours présente chez le missionnaire salettin, mais ils disaient la Foi et l'Espérance dans l'infinie bonté du Sauveur des hommes et surtout ils provenaient du cœur — d'un cœur pur — plus que de l'esprit. C'est dans son tout dernier recueil, intitulé *Les Actes*, qu'en 1965 ils ont trouvé leur forme la plus élaborée. Ses *Derniers jeux de sainte poésie*, son *Cantique des Cantiques*, et plus loin encore, presque au début de sa carrière, ses *Jeux d'amour de Dieu* ne donnent pas le spectacle de cette concentration voulue. Il n'a manqué à cette voix candide, pour s'exprimer tout à fait, qu'un instrument meilleur. Aussi dans cette cantate à trois voix n'occupe-t-il pas la place la plus éminente. Il ne la revendiquait pas dans son *Acte de fin du monde* dont voici les deux dernières strophes :

*Sommes-nous donc en droit d'exiger une place
 A nos vertus, à nos talents de pharisiens ?...
 Accordez-nous, Seigneur, la plus modeste grâce
 Qui nous conduise au rang des humbles publicains.
 Que soit l'acte final de l'Univers, mon Dieu,
 Sa puissante louange à vos très saints mystères
 Qui se dérouleront plus clairs devant nos yeux
 Dans l'éclat radieux des splendeurs trinitaires.*

**

Dans l'Évangile des Béatitudes la vision séraphique est promise aux cœurs purs. Il faut ici faire silence. Dante lui-même n'a pas osé poursuivre plus loin son immortelle épopée et il s'est arrêté devant l'Amour qui meut le soleil et les autres étoiles :

L'Amor che muove il sole et l'altre stelle

Et déjà passent, en s'éloignant, ces trois cantiques dauphinois. Mortes sont les voix qui les ont composés. Qu'importe ? Les vers de Mistral nous consolent :

Soun mort li bèu diseire

Mai li voues an clansi.

Les voix ont retenti, le chant demeure. Il continue à répandre autour de lui cet *ondoïement de la lumière* dont parla un jour un prédicateur célèbre ; et aussi, pour reprendre une expression d'Edmond Pilon « ce recueillement religieux qui fait humblement hommage à Dieu des chants qui ne sont pas des chants, mais des prières ». Pour nous, modestes récitants appelés à porter témoignage, nous devons, m'a-t-il semblé, en recueillir les accents profonds et par delà les morts humaines, en transmettre le souvenir et en perpétuer l'écho.

Emile ESCALLIER

Président de l'Académie Delphinale

et de la Société d'Études des Hautes-Alpes ;

Président de l'Association des Écrivains Dauphinois.

Des applaudissements nourris et très prolongés saluent Maître Escallier lorsqu'il quitte la tribune, lui disant la joie profonde et la très haute satisfaction de l'assistance, à la suite d'une communication tout à fait remarquable.

Mme Lançon remercie, très finement et avec délicatesse, le président de l'Académie Delphinale, lui disant, particulièrement, la reconnaissance des Valentinois et des Drômois pour ce qu'il a dit au sujet de Louis Le Cardonnel qui, pour eux, est quelqu'un de très grand et de très aimé. Ailleurs, on lui rend, de plus en plus, justice.

La parole est, ensuite, de nouveau donnée à M. Henri Rochegude, avant qu'il ne la cède lui-même à M. Jacques de Font-Réaulx, qu'il s'excuse avec esprit de « présenter », car ce troisième conférencier est, en effet, extrêmement connu dans la Drôme et dans les départements environnants.

Voici la partie non improvisée du texte de M. le Vice-président Rochegude :

« M. Jacques de Font-Réaulx est Correspondant de l'Institut ; ancien président de l'Académie du Vaucluse, président de la Société d'archéologie et de statistique du département de la Drôme, membre de l'Académie Delphinale et, certainement, de beaucoup d'autres académies ou sociétés savantes.

Les Archives de la Drôme, où il est resté plus de trente ans, celles de l'Ardèche, où il a assuré un intérim assez long (qu'il cumulait avec ses autres tâches), et celles du Vaucluse, qu'il a dirigées avec éclat, sont impuissantes à dire tout ce qu'elles lui doivent.

C'est un savant et un archiviste de haute valeur. Il connaît tout du moyen âge et de l'ancienne France. Les livres spécialisés citent avec éloges ses innombrables études.

D'une grande bonté, doué d'une mémoire inimaginable et homme d'infiniment d'esprit, c'est un ami et un guide incomparable ».

VICTOR COLOMB ET SES AMIS
Ses études littéraires sur les écrivains drômois
(du XIX^e siècle particulièrement)

Madame la Présidente,
Monseigneur,
Mesdames, Messieurs,

En 1920, date de naissance de ceux qui ont maintenant quarante-sept ans — c'était, donc, il y a longtemps — arrivait dans la Drôme, au hasard d'une vacance administrative, un homme du Centre, qui ignorait tout de cette région, à laquelle, malgré quelques apparences, il devait rester toujours fidèle.

Une heureuse attention de la Providence lui permit et d'avoir des échos précis de ceux qui venaient de disparaître et, surtout, de connaître les derniers jours des grands historiens dauphinois que furent les chanoines Ulysse et Jules Chevalier, Mgr Bellet, président et rénovateur de la Société d'archéologie de la Drôme. Sans qu'il le sût, bien sûr, il était destiné à célébrer les centenaires des uns et des autres et, inconsciemment, il s'y préparait; comme aussi à ne pas laisser en friches les sillons qu'il avait tracés.

Le plus illustre, le chanoine Ulysse Chevalier, membre de l'Institut, ne sacrifiait guère à la littérature — sauf sous sa forme liturgique et sa mise en gros répertoires — Pourtant, grâce à son disciple Mgr Vernet, une préface mit en valeur l'habileté et la piété de ces poètes chrétiens-latins modernes, que nos temps ne « sentent » plus; mais qu'avec son brio habituel, en disant son auteur, célébra l'abbé Brémond dans un de ses chapitres de « l'Histoire littéraire du Sentiment Religieux » (In Hymnis et Canticis).

Plus familièrement, je fus accueilli dans une maison de la rue du Jeu-de-Paume, chez Victor Colomb, dont la fille, Mme Artige, conserve et prolonge le souvenir et le cadre. Victor Colomb se plaisait à collectionner certains auteurs de son choix, à les faire relier, à rassembler toutes sortes de livres et de brochures régionales, dont je faisais des relevés pour la Bibliothèque Dauphinoise, dans des veillées agréables et instructives par les évocations du passé et du présent.

Victor Colomb était fils d'Antoine (né à Die en 1814, licencié en droit de Paris, marié dans notre ville (1) et, par suite de cette union, installé dans un magasin de tissus de l'actuelle Maison des Têtes ; mort le 9 janvier 1888. De très longues années, il fut le secrétaire de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul et, bien longtemps après, le chanoine Hector Reynaud avait dans l'oreille les chaudes apostrophes de ses rapports, où il s'adressait aux jeunes du Petit Séminaire. Antoine Grangeneuve, c'était son pseudonyme, publiait, ici et là, des poèmes, des articles littéraires et collaborait au « Dauphiné » de Grenoble, édité par les Drevet, qui joua, depuis sa fondation en 1886, son rôle dans le mouvement intellectuel de la Province. J'ai fréquenté la boutique où il fut longtemps, rue La Fayette, avec ses livres d'occasion, son assortiment mélangé et poussiéreux, ses vieux instruments : on ne savait en quel siècle on était. Assurément pas au XX^e !)

Le fils aîné d'Antoine, après ses études à Saint-Sulpice, fit partie de l'administration diocésaine. Evêque d'Evreux en 1896, il n'y siégea que peu de temps ; car, dès février 1898, une mort subite l'enleva à l'affection de ses diocésains. Un autre, Victor, combattant émérite de 1870-71, secrétaire adjoint, puis président d'honneur de la Société d'archéologie de la Drôme — de 1877 à peu avant sa mort en 1925 — fut assureur. Il est aujourd'hui notre homme et le centre de cette évocation.

De lui, j'entendis, un jour, ce mot, qui l'évoque bien à mes yeux : « J'ai vibré ! » et, pour vibrer, il faut quelque candeur et, aussi, disponibilité d'esprit. A quoi, il faut ajouter sa devise de bibliophile et collectionneur : « Bon

(1) M. de Font-Réaulx dit avec raison, « notre ville », en parlant de Valence, qu'il n'a jamais vraiment quittée. (N.D.L.R.)

colon glane » : devise renforcée par la caricature où l'avait fixé dans cette posture et un livre sous le bras, l'artiste Louis Ageron.

Son sanctuaire était sa bibliothèque, sur le devant de la maison, un peu dans la pénombre. Dans deux meubles, il avait rassemblé les livres rares ou familiers, les avait habillés de reliures qu'il aimait à caresser. Et, dans les soubassements, ce qui était moins voyant — mais en fait plus rare — les brochures de tout ordre, qu'il rassemblait amoureusement.

Victor Colomb avait la révérence de l'Académie Française. Avec l'optique actuelle, c'est être plutôt anticonformiste. Il s'ingéniait à rassembler, dans leur grand format d'origine, les discours de réception et à les munir, si possible, de quelques mots autographes. Dans les dernières années de sa vie, il eut la joie d'assister à une réception sous la Coupole : celle de Joseph Bédier, devenu à demi notre compatriote, par son mariage avec Mlle Bizarelli, la fille du député et sénateur, installé au Grand-Serre — où Bédier venait aux vacances et où mourut et repose cet auteur des « Légendes Epiques », avec quelle allégresse, aussi, Victor Colomb ne reçut-il pas dans sa librairie Mgr Baudrillard, élu à l'Académie, qui séjournait dans la région pour y parfaire son discours de réception.

Avec Victor Colomb, on avait l'écho des farces à tournure littéraire d'Ernest Genest, dont l'histoire du maire Aimé David est un chef-d'œuvre de drôlerie — et qui serait encore plus amusante si une annotation discrète d'un rééditeur très averti, s'il s'en trouve, marquait d'un index révélateur les déformations et les grossissements certains, mais peu aisés, à distance, à repérer, qui s'y trouvent — Il parlait aussi du librettiste, Valentinois d'origine, Louis Gallet, qui a son buste et sa rue dans Valence; mais dont Victor Colomb assura la biographie.

A Léon Rochas, il rendit le même service. C'était un Diois, comme Antoine Colomb. A ses débuts, sa biographie offre des trous. Elle fut besogneuse, à la recherche d'un mécène ami des lettres et que des quémandeurs ne lassent jamais.

Mais Rochas est l'auteur du « Dictionnaire biographique du Dauphiné », qui n'est pas totalement remplacé. Paru en 1860, dédié pompeusement à M. de Persigny — richement doté par le requérant de titres divers —. En retour, ce dernier fut casé dans les bureaux du ministère

de l'Intérieur, au titre des archives départementales. Rochas, à sa retraite, devint conservateur de notre bibliothèque valentinoise, pour peu de temps ; mais il lui laissa sa collection de brochures de la Révolution et, surtout, y rédigea un imaginaire « Journal d'un bourgeois de Valence » (consacré à la même période), que la munificence de son protecteur Chaper fit éditer après lui.

Je serais étonné que Jean-Marc Bernard n'ait pas rendu visite à Victor Colomb. Mais bien connus sont les liens que l'abbé Louis Le Cardonnel tissa avec lui. Il l'avait connu tout enfant et, en retour, les nombreux biographes de notre abbé-poète le retrouvent sur son chemin. Voici comment le jeune poète salue son aîné et ami dans la profession qu'il a adoptée :

*« Ne redoutons plus l'incendie
Avec sa sanglante clarté,
A l'égal de la maladie
Autrefois il fut détesté.
Mais à cette heure, en vérité,
On peut rire de sa morsure :
Dans Valence, ancienne cité,
Jules Saint-Rémy nous assure... »*

Et voilà donc connu, par Le Cardonnel, le nom de guerre, ou plutôt de poète, de Victor Colomb. L'abbé fit mieux, puisqu'il dédia à son ami son fameux poème sur Valence, « Juliae Valentiae ». Le vrai enthousiasme de Colomb pour Le Cardonnel fut à l'abri des épreuves et des gênes dues aux événements. J'ai tout lieu de croire que l'intervention du vicaire général Colomb triompha auprès de l'évêque, Mgr Cotton, au sujet d'hésitations relatives à une ordination un peu hasardée. Victor agit auprès du maire de Valence, M. Chalamet, pour un hébergement bien nécessaire à l'hôpital, en 1914. Et, s'il n'était plus là pour recueillir, en 1925, le rapatrié d'Italie, sa fille se montra, ainsi qu'il l'eût fait, très compréhensive dans la détresse d'un rapatrié par indigence.

On voyait aussi, rue du Jeu-de-Paume, un professeur de Tournon, auquel ses disciples ont élevé plusieurs tombeaux littéraires : j'ai nommé Joseph Parnin, resté célibataire après avoir longtemps entouré sa vieille mère, et quelque peu embarrassé dans la vie matérielle, s'il n'avait eu une assistance. C'était un grand lettré, pénétré d'humanisme, initiant ses meilleurs élèves à la grande litté-

rature, parfois dédaigneux pour ceux qui désertaient pour une autre branche cette voie royale.

J'ai rencontré également, chez les Colomb, un originaire de Tournon, mais ayant ses attaches dans le Diois : Gabriel Faure, mort il y a quelques années. Il avait fait son droit à Paris, était entré au secrétariat des Beaux-Arts, y avait déniché, assez vite — grâce à des appuis politiques — une demi-sinécure à l'Inspection des sites. Il fut, surtout, écrivain et homme de lettres. On ne voit pas la raison pour laquelle il ne fut jamais candidat sérieux à l'Académie française. Ecrivain fécond, il s'était spécialisé dans la description de paysages littéraires passionnés, tant dans notre vallée rhodanienne qu'en Italie. Il survivra dans les anthologies. Et que l'on édite des pages ardéchoises et drômoises, y prendront place ses descriptions de la vallée du Rhône, de la Terrasse de Valence, du haut Diois, des aspects du Mont Glandasse. Si Gabriel Faure s'est intéressé matériellement à l'abbé Le Cardonnel et lui a procuré quelques bourses de son ministère, pour lesquelles, au reste, ce dernier trouvait indigne de lui de donner le moindre reçu, il ne faut pas hésiter à en attribuer à Victor Colomb la première inspiration.

Victor Colomb s'éteignit en février 1925, après une longue maladie. Le soin d'écrire sa nécrologie dans le « Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme » revenait au chanoine Hector Reynaud, curé fidèle jusqu'à la mort (survenue en 1946, à l'âge de 88 ans) de Saint-Jean-de-Valence. C'était un ami qui partageait quelques-uns de ses goûts littéraires et, notamment, la sympathie adjuvante envers l'abbé Le Cardonnel. La mémoire du chanoine Reynaud n'est pas effacée parmi nous. C'était un ami des lettres, de la musique ; et il fit venir, sur ses orgues, l'illustre Widor. Ses prônes à la messe de 11 heures, dont quelques-uns figurent dans ses recueils imprimés (notamment dans « Fêtes Chrétiennes »), étaient un régal. Avant d'entamer ses longues années de pastorat — à Loriol, puis à Saint-Jean — il avait été professeur, était docteur ès lettres de l'Université de Montpellier avec « Jean de Monluc », une thèse à la manière d'autrefois. Un peu limité en extension, son goût littéraire était sûr et il savait l'exprimer. L'Imprimerie Valentinoise et son journal « Le Messager Valentinois » étaient ses clients habituels. Et ce n'est pas sans quelque mélancolie que les Valentinois avertis passent aujourd'hui

de l'Intérieur, au titre des archives départementales. Rochas, à sa retraite, devint conservateur de notre bibliothèque valentinoise, pour peu de temps ; mais il lui laissa sa collection de brochures de la Révolution et, surtout, y rédigea un imaginaire « Journal d'un bourgeois de Valence » (consacré à la même période), que la munificence de son protecteur Chaper fit éditer après lui.

Je serais étonné que Jean-Marc Bernard n'ait pas rendu visite à Victor Colomb. Mais bien connus sont les liens que l'abbé Louis Le Cardonnel tissa avec lui. Il l'avait connu tout enfant et, en retour, les nombreux biographes de notre abbé-poète le retrouvent sur son chemin. Voici comment le jeune poète salue son aîné et ami dans la profession qu'il a adoptée :

*« Ne redoutons plus l'incendie
Avec sa sanglante clarté,
A l'égal de la maladie
Autrefois il fut détesté.
Mais à cette heure, en vérité,
On peut rire de sa morsure :
Dans Valence, ancienne cité,
Jules Saint-Rémy nous assure... »*

Et voilà donc connu, par Le Cardonnel, le nom de guerre, ou plutôt de poète, de Victor Colomb. L'abbé fit mieux, puisqu'il dédia à son ami son fameux poème sur Valence, « Juliae Valentiae ». Le vrai enthousiasme de Colomb pour Le Cardonnel fut à l'abri des épreuves et des gênes dues aux événements. J'ai tout lieu de croire que l'intervention du vicaire général Colomb triompha auprès de l'évêque, Mgr Cotton, au sujet d'hésitations relatives à une ordination un peu hasardée. Victor agit auprès du maire de Valence, M. Chalamet, pour un hébergement bien nécessaire à l'hôpital, en 1914. Et, s'il n'était plus là pour recueillir, en 1925, le rapatrié d'Italie, sa fille se montra, ainsi qu'il l'eût fait, très compréhensive dans la détresse d'un rapatrié par indigence.

On voyait aussi, rue du Jeu-de-Paume, un professeur de Tournon, auquel ses disciples ont élevé plusieurs tombeaux littéraires : j'ai nommé Joseph Parnin, resté célibataire après avoir longtemps entouré sa vieille mère, et quelque peu embarrassé dans la vie matérielle, s'il n'avait eu une assistance. C'était un grand lettré, pénétré d'humanisme, initiant ses meilleurs élèves à la grande litté-

rature, parfois dédaigneux pour ceux qui désertaient pour une autre branche cette voie royale.

J'ai rencontré également, chez les Colomb, un originaire de Tournon, mais ayant ses attaches dans le Diois : Gabriel Faure, mort il y a quelques années. Il avait fait son droit à Paris, était entré au secrétariat des Beaux-Arts, y avait déniché, assez vite — grâce à des appuis politiques — une demi-sinécure à l'Inspection des sites. Il fut, surtout, écrivain et homme de lettres. On ne voit pas la raison pour laquelle il ne fut jamais candidat sérieux à l'Académie française. Ecrivain fécond, il s'était spécialisé dans la description de paysages littéraires passionnés, tant dans notre vallée rhodanienne qu'en Italie. Il survivra dans les anthologies. Et que l'on édite des pages ardéchoises et drômoises, y prendront place ses descriptions de la vallée du Rhône, de la Terrasse de Valence, du haut Diois, des aspects du Mont Glandasse. Si Gabriel Faure s'est intéressé matériellement à l'abbé Le Cardonnel et lui a procuré quelques bourses de son ministère, pour lesquelles, au reste, ce dernier trouvait indigne de lui de donner le moindre reçu, il ne faut pas hésiter à en attribuer à Victor Colomb la première inspiration.

Victor Colomb s'éteignit en février 1925, après une longue maladie. Le soin d'écrire sa nécrologie dans le « Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme » revenait au chanoine Hector Reynaud, curé fidèle jusqu'à la mort (survenue en 1946, à l'âge de 88 ans) de Saint-Jean-de-Valence. C'était un ami qui partageait quelques-uns de ses goûts littéraires et, notamment, la sympathie adjuvante envers l'abbé Le Cardonnel. La mémoire du chanoine Reynaud n'est pas effacée parmi nous. C'était un ami des lettres, de la musique ; et il fit venir, sur ses orgues, l'illustre Widor. Ses prônes à la messe de 11 heures, dont quelques-uns figurent dans ses recueils imprimés (notamment dans « Fêtes Chrétiennes »), étaient un régal. Avant d'entamer ses longues années de pastorat — à Loriol, puis à Saint-Jean — il avait été professeur, était docteur ès lettres de l'Université de Montpellier avec « Jean de Monluc », une thèse à la manière d'autrefois. Un peu limité en extension, son goût littéraire était sûr et il savait l'exprimer. L'Imprimerie Valentinoise et son journal « Le Messenger Valentinois » étaient ses clients habituels. Et ce n'est pas sans quelque mélancolie que les Valentinois avertis passent aujourd'hui

sur la place Saint-Jean, au coin de la côte des Chapeliers, devant un immeuble maintenant affecté à d'autres usages et d'où sont sortis tant d'ouvrages savants d'érudition, et, en ce domaine, de renommée mondiale. De nombreux recueils du chanoine Hector Reynaud furent imprimés là, bons spécimens de sa prose avertie. Combien je regrette qu'il ne se trouve pas aujourd'hui un fils spirituel, ou un héritier de son genre, pour venir vous saluer et tenir mieux que moi ce rôle d'évocatéur auquel je m'essaie.

J'ai cité, jusqu'ici, quelques hommes distingués que Victor Colomb a pu fréquenter au cours de son existence. Lorsqu'il était tout jeune, c'est une autre familiarité littéraire qu'il avait cultivée, en donnant à la « Société d'archéologie de la Drôme » divers articles sur les Poètes drômois. Nous étions, alors, en 1875-77. Il s'intéressa d'abord aux poètes patois ; avant de s'engager du côté des français. Il agit, là, en érudit : il a retrouvé leurs œuvres et, ensuite, il recherche, non parfois sans peine, quelques traits de leur existence. Le travail bibliographique est bien fait ; et si, comme je le souhaite, vous recensez, dans votre Académie drômoise, les productions littéraires de notre région dauphinoise, soignez la bibliographie, c'est-à-dire une description matérielle exacte de l'édition — que ce soit des romans, des nouvelles ou des vers. Les poètes, moins lus peut-être, attirent davantage l'attention des critiques littéraires ; car c'est là la « première littérature ».

Lorsqu'on connaît les études littéraires des collèges et lycées d'autrefois : tel celui de Tournon, où les rhétoriciens étaient dressés à écrire en vers latins et français, on ne s'étonne pas de retrouver, dans les cahiers et albums de jadis, tant de poésies de circonstance et l'on s'attendrait à trouver davantage de publications : alors qu'à notre époque, il faut croire la poésie éternelle, puisque — malgré une atmosphère moins favorable — aussi nombreuses, et peut-être plus, sont les éditions de nos poètes.

Les recensions de Victor Colomb, dit Jules St-Rémy, ont joué leur rôle dans l'histoire littéraire. Tous ceux qui ont voulu évoquer, à leur tour, les écrivains de notre terroir, qui se sont faits les chantres de la Drôme, « terre inspirée », suivant les termes du regretté Pierre Richard, en dérivent, qu'ils l'avouent ou non : Jules Saint-Rémy ne cherche nulle constante entre les écrivains qu'il cite ; il les examine un à un, donne quelques traits de leur biographie, choisit quelques bons morceaux, énumère les

œuvres, est timide devant les appréciations et les accrochages à un modèle ou à une influence.

Des auteurs en dialecte, nous ne parlerons pas : ne serait-ce que parce que le principal, l'abbé Moutiers (« L'Escolo daufinalo »; « Le Rose »), n'avait encore rien écrit. Pour les Français, Victor Colomb en répartit la matière en trois parties : les auteurs anciens, ceux d'avant le XIX^e siècle, dont nous ne nous occuperons pas davantage ; ceux du XIX^e — les uns morts à sa date, les autres encore vivants, alors, et dont plusieurs devaient atteindre le XX^e siècle.

A quelques égards, mieux vaut mourir avant 1900 qu'après... puisque Brun-Durand, dans son précieux « Dictionnaire biographique de la Drôme », s'arrête à cette date et qu'il n'a pas été continué. Toutefois, je préfère bien avoir connu Maurice Viel, de Puységur, ancien bibliothécaire de Montélimar (dont le gendre est Valentin), écrivain très fin, dessinateur à la plume hors ligne et, au bord du Jabron, « L'Alouette dauphinoise » savait chanter délicatement, comme son auteur, auquel on aurait pu reprocher d'enfourer son talent.

Faisons l'appel, comme dans une revue des ombres, des uns et des autres.

Première série : Jean-Antoine Lebrun-Tossa, de Pierrelatte (1760-1837), qui figure au dictionnaire des Girouettes, en raison des temps ; Jean, Joseph, Isidore Dourille, de Crest (1789-1853), journaliste à ses heures, sollicitateur toujours, créateur d'une société, bien temporaire, des Troubadours et, par suite, éditeur d'un « Almanach des muses du Midi » et, en même temps, des « Tablettes de la Drôme » ; Anne Bignan, d'une famille de Suze-la-Rousse, fils d'un député à l'Assemblée nationale (1795-1861) ; l'abbé Auguste Souchier, de Mirmande (1804-1855), qui écrivit joliment en vers (« Le Portefeuille d'un jeune poète dauphinois », « Lettres d'un oncle à sa nièce ») et admirait beaucoup le fameux poète-boulangier Jules Reboul, de Nîmes ; Antonin de Sigoyer, le mieux doué, originaire d'Apt, qui trouva son inspiration à moins de vingt ans, sous-préfet et poète, retraité et mort à Valence : un des collaborateurs de « L'ami des Familles », fondé en 1856, lequel mériterait une étude particulière. Le salon de Sigoyer à Valence, jusqu'à sa mort en 1860, fut un rendez-vous des amis de la littérature et, sa table de travail, le lieu d'analyse de beaucoup

de livres pour sa revue. Que son recueil ultime s'intitule « Consolations poétiques » montre combien, sur lui et d'autres, l'influence de Lamartine fut prépondérante. Mme Adèle Genton, née Adèle Freychet, est une Montilienne (1817-1869) dont le premier recueil s'intitulait « Les Violettes » ; mais il y faudrait ajouter le mot « Impériales », pour le mettre dans l'ambiance de 1852, réclamant pour Napoléon III plutôt les honneurs que les châtiments... Le prêtre — professeur Jean-Baptiste Veyrenc, de Grignan (1809-1869), est l'auteur de « Quelques fables ».

En mémoire de Melchior Fabre des Essarts, d'Aouste, soldat d'Afrique, peintre, mort à Besançon en 1871, des suites de la guerre de 1870-1871, fut imprimé un recueil de poésies.

Je laisse de côté une vingtaine de notices brèves et, poursuivant mon catalogue, j'arrive aux plus récents : inutile de présenter Emile Augier ; d'être né à Valence lui a, assurément, porté chance, puisqu'il y reste plus vivant et plus évoqué qu'ailleurs. Charles Chancel, de Valence, avocat ayant eu des ennuis avec la Justice, proclame ouvertement dans ses « Juvenalia », que la poésie, comme la jeunesse, fleurit, comme on dit, à la fleur de l'âge...

Victor Colomb, qui admirait beaucoup Théophile Gautier, devait se sentir en parenté avec un imitateur de ce poète : un autre Fabre des Essarts, d'Aouste lui aussi, né en 1848.

Parmi les habitués de la rue du Jeu-de-Paume, je n'ai pas mentionné Zénon Fière, pour ne le porter qu'ici. Ils étaient deux frères : l'un, Zénon, l'autre, Louis, que j'ai bien connu : assureur à Romans, bibliophile, vendeur de livres rares ; tous deux nés dans notre côte des Chapeliers. Zénon fit sa carrière au ministère de la Guerre, dans les bureaux. Il écrivit surtout dans sa jeunesse, s'exerça aussi dans les propylées de l'érudition, dans la critique d'art.

Léon Grandet, de Romans, pourrait figurer dans l'anthologie des élégies contre les Vandales — contre les démolisseurs de l'équipe Haussmann :

*« O noirs démolisseurs, tourbe exécration et vile,
Je ne vois que la place où Paris s'éleva... »*

alors qu'il avait commencé par ces autres vers, qui donnent le ton :

*« Hélas qu'en ont-ils fait de mon Paris gothique,
Celui que, loin d'ici, jeune, j'allais rêvant...
Demandant aux auteurs son passé poétique :
Celui que me vantait l'école romantique
Et que je comptais bien trouver en arrivant. »*

Ajoutons-y le comte de La Sizeranne, qui joue un grand rôle dans le département, sous la monarchie de Juillet et le Second Empire, le commandant Cyprien Perrossier et Adèle Souchier, qui vécut à Valence, longtemps, très retirée.

Tous ces poètes savent les règles, ont la plume facile, ne cherchent pas la perle rare, ignorent tout à fait ce que les troubadours appelaient le « trobar clus ».

J'interromprai cette énumération, fastidieuse, par deux cas : la présentation d'un journal littéraire : « Tablettes de la Drôme », essoufflé au bout de sept numéros, et la révérence à la poésie épique ; au « Charles Martel » par Dupré de Loire, juge à Valence, dont l'arrière-petit-fils, M. Jules Gaillard, si accueillant pour moi à mon arrivée, m'avait montré les paquets de feuilles qui ne furent jamais brochées, dans sa demeure de Jappe-Renard.

Il faut aimer les rétrospectives pour consacrer quelques minutes aux « Tablettes de la Drôme », de Douville, qu'assiste Victor Augier, père d'Emile. Elles se veulent périodique littéraire : « Peste soit de la Politique ! », commence leur prospectus. Mais le ton donné aux nouvelles locales, la diffusion des portraits des leaders libéraux : Manuel, Mercier... marquent trop bien leur tendance anti-gouvernementale et voltairienne. Aguchera-t-on les anciens soldats par des notices biographiques sur des généraux de la Révolution et de l'Empire ? les dames par des entrefilets sur la mode ? faute d'autres organes, Dupré de Loire leur donne quelques pages. Une romance sentimentale, avec musique, accompagne chaque numéro. Des charades terminent les « Echos ». Je n'ai pas eu le courage de m'ennuyer dans les nouvelles, intitulées « Léonce », « Ipsiboe »... Une description poétique de la Drôme part de l'Ermitage de Saint-Juste, près Saint-Paul. Le fondateur de la Trappe, l'abbé de Lestrangle, est violemment pris à partie. Aucun écho des grandes disputes littéraires autour du romantisme naissant, et si l'on s'ac-

croche à un nom de Paris, c'est à celui de Marceline Desbordes-Valmore. Tout administrateur de journal contemporain trouvera le directeur des « Tablettes » déraisonnable, pour refuser l'insertion d'annonces judiciaires.

Si on sait les lire, les douze chants, obligatoires, de « Charles Martel » n'ennuient pas. Non pas qu'on attende avec anxiété quel sera le vainqueur, du Franc ou d'Abdéramane, puisque le résultat est acquis ; mais on guette l'arrivée des thèmes habituels de l'Epopée. Il n'y a plus de déesse ; mais, maintenant, des allégories : « Politique », « Religion », « Fanatisme », « Ambition »... et elles ne manquent pas au rendez-vous. Lors d'un banquet, comme à Carthage, Eudes, l'Aquitain vaincu, raconte, mais beaucoup plus brièvement qu'Enée, quelques-uns de ses malheurs. La règle de l'Epopée demande des comparaisons développées en plusieurs vers : le lion, la fourmi, l'abeille rendent donc, et ils ne sont pas les seuls, ce service. On apporte une armure au héros principal et cette armure est décorée de scènes de l'Histoire de France passée, depuis Pharamond. L'auteur connaît « Les Martyrs » de Chateaubriand et le rôle qu'y jouent les druides au fond des forêts. Les jeux sont obligatoires ; mais nous sommes au moyen âge et Dupré de Loire, anticipant un peu, en fait des tournois, qui dégénèrent en véritable bataille et se terminent par des massacres. Un ermite intervient, à un bon moment, pour prédire l'avenir et permettre une évocation de la future dynastie carlovingienne, qui débutera avec le fils de Charles, Pépin le Bref. Un des fils de Charles s'en ira mener la vie monastique dans une abbaye d'Italie et il a, même, le dernier mot, en évoquant, aux dernières strophes, la future Jeanne d'Arc.

On peut devancer son départ et y mêler une certaine Clotilde. Mais ce n'est pas l'héroïne principale : c'est Numance qui l'est, fille du duc Eudes, veuve. Beauté mystérieuse, toute enveloppée de deuils, qui, à sa beauté, ajoute l'attrait du mystère et qui mourra dans le camp sarrasin. Tout cela remplit pas mal de vers ; mais il en faut encore davantage pour en faire douze chants... et, donc, ces héros doivent se battre, entrer dans des mêlées, revenir, au combat s'exhorter, et l'on compâtit aux soucis de l'auteur. D'autant plus que M. Dupré de Loire, venu trop tôt, n'a pas encore eu connaissance des chansons de geste, non révélées par l'Erudition, et où, là aussi, on se bat beaucoup. L'auteur a eu quelques embarras pour désigner les

Francs ; mais les chroniques de la haute époque sont venues à son aide et ses noms francs sonnent bien. Evidemment, il a fait des recherches du côté arabe et il a pu, lui aussi, placer quelques morceaux d'histoire ; mais je n'ai pas l'impression que l'onomastique musulmane lui ait été bien favorable.

*« Je chantai les vertus, les combats et la gloire
Du guerrier qui chassa des rives de la Loire
Des Sarrasins vaincus les nombreux bataillons,
Et de leur sang à Tours inonda les sillons.
Sa main brisa le joug qui menaçait la France,
Des chrétiens consternés relevant l'espérance... »*

Ainsi débute notre auteur. Il y a encore une apostrophe à l'Histoire, fille du Temps et de la Vérité, et, en quelques vers, l'auteur se plaint que les témoignages de cette époque mémorable soient rares et incertains. Aussi ne nous étonnons pas que, pour meubler son récit, il ait dû se livrer à de très longues recherches. Il place, donc, aux environs de Tours la bataille que tous mes manuels disent de Poitiers (ou des environs). Je ne suis pas chargé de le conseiller, à 140 ans de distance, et de lui suggérer que des invocations aux saints de la Gaule : saint Martin, saint Hilaire, auraient pu lui être utiles et que des descriptions de campements, de tentes arabes lui auraient fourni des tableaux plus pittoresques.

Espérant toucher un plus large public, Dupré de Loire a annoté ses chants et, par là, guidé l'attention sur ses attaches valentinoises. Le poète trouve moyen de parler des sources de la Loire et de suggérer pourquoi, à son nom Dupré, il a ajouté celui du fleuve : la Loire. Mais vous voilà, de temps à autre, transportés dans la vallée du Rhône ; car, parmi les guerriers qui ont répondu à l'appel de Charles, se trouve un Valentinois que, pour mieux le désigner, il nomma Valentin... Dans ses notes, et même dans un ou deux vers, il évoque la traversée de notre vallée du Rhône par Annibal : une dissertation qui en vaut d'autres, n'est pas pire et comporte, comme tant d'autres, une correction de texte. C'est, même, à un compagnon d'Annibal que Barcelone doit son nom. Sous des prétextes divers figurent Vallier, Gervais, Félix, Fortunat, Apollinaire, descendus de leur piédestal de sainteté. Un rocher détaché par la foudre de Crussol, écrasant tout sur son passage, sert, en un endroit de comparaison. Le

ruisseau de l'Eparvière, Faventines, la fontaine Saint-Estève, dans la basse ville, et d'autres souvenirs, apparaissent aux regards du passant isolé qui, une fois par siècle, s'aventure dans le désert de ces hexamètres.

Je ne les chercherai pas plus longtemps ; mais s'il est parmi vous des hommes voués à la Politique, qu'ils apprennent de notre épopée, avec quelque étonnement que :

« *...Fille de la Morale et sœur de la Sagesse,
Près du trône des rois, il est une déesse
Qui, de l'ambition dévoilant les forfaits,
Eloigne la discorde et fait régner la Paix.* »

Ne serait-ce pas, plutôt la culture sereine et désintéressée, que veut votre Académie ?

Jacques DE FONT-REAUXX

ancien archiviste en chef du département de la Drôme,

Correspondant de l'Institut,

*président de la Société d'archéologie et de statistique
du département de la Drôme,*

*ancien président de l'Académie du Vaucluse,
membre de l'Académie Delphinale.*

Mme Lançon, présidente de l'Académie Drômoise, a ensuite remercié l'orateur pour cette très intéressante et originale communication, pleine d'érudition et d'humour et elle lui a dit, particulièrement, sa reconnaissance d'avoir évoqué le chanoine Reynaud, qui accueillit aux orgues de son église une de ses filles, aujourd'hui Mme Feildel qui, à quinze ans, s'est trouvée être la plus jeune organiste de France.

Le secrétaire perpétuel de la même académie ajoute qu'il a lui-même connu, de façon intime, le chanoine Hector Reynaud — dans les toutes dernières années de sa vie — il l'a infiniment apprécié et regrette amèrement, avec beaucoup d'autres personnes certainement, qu ce prêtre remarquable et spirituel, à la parole aussi brillante et solide que la plume, n'ait pas connu l'Académie Drômoise : il en eût été un des principaux ornements et, sans doute, le premier président, tant il avait de prestige et était incontesté à Valence et loin à la ronde.

Les communications qui devaient être présentées au cours de la matinée sont, alors, terminées et la Compagnie, suivie de ses sympathiques et prestigieux invités, se rend à l'hôtel de ville de Valence, où la municipalité leur offre un vin d'honneur.

M. Jean Perdrix, maire et conseiller général de la ville, n'a, malheureusement, pu être là et c'est un de ses adjoints, si popu-

laire, M. Georges Bonnet, avantageusement et dès longtemps, connu et apprécié de tous à Valence qui le supplée pour adresser à l'assistance une agréable et un peu malicieuse allocution dont le texte, me nous étant pas parvenu, n'a pu être reproduit dans la présente plaquette.

Cette intervention de M. le Maire-adjoint Bonnet, dans laquelle il avait mis tout son cœur, tout son entrain et toute sa légendaire bonne humeur (avec, nous a-t-il semblé, une pointe d'émotion), a été accueillie avec la faveur et les applaudissements qu'elle méritait et la présidente de l'Académie Drômoise, prenant à son tour la parole, y répondit de la façon suivante :

Messieurs,

Cette belle et vaste salle d'honneur de l'hôtel de ville de Valence qui voit tant de réunions sympathiques, quelquefois prestigieuses, où s'unissent tant de jeunes couples dont le destin trouve ici son départ et m'est particulièrement chère puisque trois de mes filles s'y sont mariées, cette belle salle nous accueille aujourd'hui ; c'est un honneur dont je remercie M. le Maire de Valence, ainsi que MM. les adjoints et les membres du Conseil municipal.

Il nous était agréable que tous nos amis de ce jour reçoivent l'expression tangible de la bienveillance avec laquelle notre Compagnie fut toujours considérée dans cette ville de la Drôme où elle a choisi de siéger.

La ville de Valence, en la personne de son maire, de son Conseil municipal, de son Centre culturel, encourage toutes les initiatives des sociétés qui se consacrent à l'Art, ces dernières, heureuses de rendre un peu en prestige, à la ville, ce qu'elles ont reçu.

C'est pour moi une joie et un honneur d'avoir contribué par tout le travail fourni, tant au sein des Jeunesses Musicales de France, depuis près de vingt ans, qu'à celui plus récent du Comité des orgues, sans parler de bien d'autres, à de grandes réalisations artistiques.

Souvenirs très chers que j'aime à évoquer, brillant palmarès où sont inscrits tant d'artistes illustres que Valence aura reçus par l'entremise des J.M.F., combien d'échanges artistiques internationaux avec l'Italie, l'Allemagne, les Etats-Unis, la Russie, l'Espagne, etc... préfigurant très heureusement ces jumelages qui unissent ou vont unir Valence avec des villes-sœurs. Souvenirs aussi d'amitiés qui ont permis l'élan de l'Harmonie municipale, le développement du Conservatoire, et toutes les belles manifes-

tations réalisées dans la cathédrale romane de Valence, joyau de notre cité. Oui, je suis fière et heureuse de tout ce que j'ai donné à Valence, et il m'est doux de l'évoquer à l'heure où, passant d'Empi à Riaume, j'ai choisi d'aller vivre dans mon Ardèche natale.

Pardonnez-moi de m'être appesantie quelques minutes sur ce passé ; mais il explique un peu pourquoi j'ai l'honneur de représenter aujourd'hui l'Académie Drômoise.

« Dans Valence au grand cœur aux mémoires romaines », aurait dit notre cher Louis Le Cardonnel, que nous fêtons ici il n'y a pas très longtemps, tant de grands esprits se sont succédé au cours des siècles. Sur cette place colorée, où tous les fruits de la terre se donnent rendez-vous, résonnent encore les cris des jeunes clercs qui lui ont donné son nom, venant cueillir les fruits du savoir dans cette Université où Rabelais enseignait. Vocation littéraire et artistique de Valence, perpétuée tout au long de son histoire... Saluons au passage le populaire dramaturge Emile Augier ; plus près de nous ceux qui furent si brillamment évoqués tout à l'heure : Louis Le Cardonnel, par le très distingué président de l'Académie Delphinale, et toute la cohorte des écrivains du siècle dernier, dont nous venons de faire plus ample connaissance grâce à notre président de la Société d'archéologie de la Drôme, sans parler de Jean-Marc Bernard, Alain Borne, et je ne parle pas des présents, qui suivent brillamment leurs traces, pour ne pas effaroucher leur modestie.

Ville accueillante, vivante, admirablement placée entre le Rhône et les Alpes, facilitant les échanges et permettant les rencontres, Valence était toute désignée pour abriter l'Académie Drômoise ; nous ne pouvions mieux choisir.

Nous lui savons un gré infini de nous être si favorable et au nom de tous nos amis présents et en notre nom nous la remercions en la personne de son maire, M. Jean Perdrix, de l'aimable accueil qu'elle nous a réservé aujourd'hui.

Vers 12 h. 30, prend place notre banquet officiel d'anniversaire, qui devait nous apporter, lui aussi, tant de jouissances ! Il nous en procura tellement que nos manifestations de l'après-midi ne purent débiter qu'à 16 h., avec une heure de retard sur l'horaire prévu...

Autour des tables, servies avec une délicate maîtrise par le restaurateur Pic, un des grands noms de la gastronomie française, c'était le triomphe de l'amitié et, quelquefois, d'une agréable et bien innocente taquinerie. D'Académie à Académie on échangeait des confidences, on se faisait part d'expériences fructueuses. Bref, tous et toutes se livraient avec joie aux délices, trop négligées de nos jours, de la conversation.

Ils s'y livraient d'autant plus volontiers qu'un discret accompagnement de chant et de musique — dont nous croyons bien faire d'indiquer ici la composition — avait été prévu et ajoutait beaucoup à la qualité exceptionnelle de l'atmosphère.

MUSIQUE DE TABLE

Quatuor en Ut Majeur	MOZART
Divertissement	J. HAYDN
A Chloë	MOZART
Air « Non so piu cosa son »	MOZART
Quatuor	TELEMANN
Menuet et Sérénade du XVII ^e quatuor	J. HAYDN
Sérénade	BEETHOVEN
Les Niais de Sologne	J.-PH. RAMEAU
Bergerettes et Pastourelles du XVIII ^e	J.-B. WECKERLIN
Quatuor	M. HAYDN

avec le concours de

Mmes

DORABELLA, soprano

Professeur au Conservatoire de Valence

Michèle BAGARRE, pianiste

Professeur au Conservatoire de Valence

Simone TOUSSAINT, violoniste

Professeur au Conservatoire de Romans

Marie-France HUBERT, violoncelliste

Premier Prix du Conservatoire de Valence

MM.

Maurice RUFF, violoniste

Professeur au Conservatoire de Valence

Georges THIVOLLE, altiste

Professeur au Conservatoire de Valence

Michel TOUSSAINT, flûtiste

*Professeur au Conservatoire de Valence
et de Romans.*

M. le Préfet de la Drôme et M. Ribadeau-Dumas, député de la circonscription de Valence, qu'une sincère et confiante amitié unit à plusieurs d'entre nous, assistaient à ce repas, ainsi que notre excellent, aimable et estimé confrère, M. Lucien Jumillon, conseiller économique et social et président du comité d'expansion économique du département de la Drôme. M. l'Adjoint Georges Bonnet représentait M. le Maire de Valence.

Vint le moment des discours — des « toasts », si l'on préfère ce terme — nous en entendîmes trois et de la meilleure qualité. Voici d'abord, le texte de l'allocation de Mme Lançon, notre présidente :

« Bien chers amis,

Qu'ajouterais-je à tout ce qui a été déjà dit ce matin, et aux communications qui vont faire l'objet de nos travaux cet après-midi ?

Simplement, je vous renouvellerai l'expression de notre joie et celle d'un très grand merci, à l'issue de ce repas qui nous a réunis et pour tous ceux qui ont bien voulu accepter de le partager avec nous.

Au risque de me répéter, je dirai que c'est un très grand honneur pour notre Académie Drômoise, que d'avoir, en ce jour d'anniversaire, tant de personnalités éminentes autour d'elle, pour l'entourer et fêter avec elle ses dix ans d'existence.

Notre pensée rejoint aussi celle de tous nos amis absents et, en particulier, tous ceux qui ont bien voulu nous adresser leurs regrets de ne pas participer à cette manifestation.

J'aimeraisvous lire quelques extraits de ces messages de sympathie que j'ai reçus, ce serait, je crois, la meilleure façon d'associer présents et absents.

(Mme la Présidente donne, alors, lecture des excuses auxquelles nous avons déjà fait allusion au début de cette plaquette, et elle reprend ensuite, le cours de son allocution.)

« Quand il a été question de ce X^e anniversaire, j'ai tout de suite pensé qu'il fallait y inclure de la musique. Sans elle, je ne le concevais pas. La musique est pour moi la joie merveilleuse qui a illuminé ma vie, elle se devait d'être à l'honneur aujourd'hui.

Grâce à notre Mainteneur Pierre Bégou, directeur du Conservatoire de Valence, ce souhait s'est réalisé. C'est lui, en effet, qui, malgré qu'il ne puisse être des nôtres

aujourd'hui, a préparé et mis au point cette « musique de table », selon l'expression autrefois usitée, avec le gracieux concours de ses professeurs dont vous avez pu lire les noms sur le programme posé à côté de chacun.

Précieuse voix d'or, flûte toute de délicatesse, violon à l'expression si pure, violoncelle et alto à la sonorité chaude et profonde, et le piano dialogant aimablement avec tous, nous ne les séparerons pas dans l'expression de notre gratitude pour tout le plaisir qu'ils viennent de nous procurer.

Que de charme ajouté à ce repas par cette adorable musique du XVIII^e, dans ce cadre de fleurs et de jardins, et je dirai aussi de fine gastronomie ; car la renommée du Restaurant Pic s'étend bien au delà de nos frontières.

Les académies ont conservé jalousement à travers les siècles des trésors d'art et de beauté. Pussions-nous avoir apporté, en cette journée, mémorable pour nous, une petite parcelle à ce trésor infini, qui donne à la vie son juste prix.

Un de nos troubadours modernes — la beauté se trouve partout : la simple fleur des champs en est la preuve formelle — donc, Gilbert Bécaud chante en ce moment une petite chose qui me ravit :

« L'important, c'est la rose ; l'important c'est la rose, crois-moi... »

Dans notre vie actuelle, si bousculée, si mécanisée, si déshumanisée, l'important, c'est la rose : c'est cette étincelle de beauté, née sous la première caresse du soleil, éclatante et vibrante à son apogée, attendrissante jusqu'à ses derniers instants. Un jour, sur cette fin des roses, j'ai écrit un petit poème que j'ai envie de vous dire :

*« Belles, comme une femme à son déclin,
Vous vous effeuillez doucement, Roses.
Ainsi que des cheveux, qui s'argentent,
Votre chair satinée se décolore.
Elle a pris cette teinte émouvante et
Transparente d'une peau d'enfant blond.
Et votre tige se courbe avec des grâces
Languissantes, vos pétales
S'ouvrant pour tout donner, dans un dernier rayon
Comme un soleil qui va mourir. »*

Oui, l'important c'est la rose : cette rose que notre médaille porte comme un symbole, nous invitant à ne pas oublier sa signification profonde, cette rose qui donnera son prix et son parfum à toutes les heures de notre vie.

Merci à celui qui nous l'a dessinée, merci à vous tous, qui nous apportez aujourd'hui le parfum de votre amitié. »

Ces paroles, de notre présidente, si pleines de finesse, de délicatesse, d'émotion et de poésie vraie, furent accueillies par de longs applaudissements unanimes ; qui saluaient également, et c'était justice, l'organisatrice hors de pair et attentive au moindre détail à laquelle l'Académie Drômoise a dû la parfaite réussite de cette journée d'anniversaire : réussite dont plusieurs de nos invités ont bien voulu nous dire leur contentement profond et total. Les académiciens drômois ont partagé, eux aussi, cette joie et cette euphorie dont ils ont apprécié la haute qualité.

M. Ribadeau-Dumas, député de la Drôme, s'adressa ensuite à l'assistance, avec beaucoup d'intelligence et d'humour. Le député de Valence a, toujours, des préoccupations relatives à la sociologie et à la marche progressive et hardie de la civilisation, à notre époque où la Science fait des pas de géant.

Il expose ce que peut et doit être le rôle d'une académie encore neuve et qui n'est pas très âgée, en des temps comme les nôtres, qui ne sont pas aussi « épouvantables »... que le prétendait naguère un des oncles de l'orateur, en dégustant du très bon vin sous de splendides ombrages. Le rappel de ce souvenir, personnel, d'enfance est accueilli par les convives avec la faveur que l'on devine et le rédacteur de cette brochure regrette fort de ne pouvoir reproduire le discours d'un improvisateur. Le même regret est à exprimer, pour les mêmes raisons, en ce qui concerne l'allocution simple, mesurée, mais fortement pensée et remplie d'idées élevées — bien dignes d'un homme de cœur et d'un parfait humaniste — que nous a adressée, terminant, comme il se devait la série des toasts, M. Jean Faussemagne, préfet de la Drôme, qui est, d'ailleurs, lui-même, membre de l'Académie de Dijon, au sein de laquelle les obligations impérieuses de sa carrière ne lui ont jamais permis de siéger.

Nous redisons ici au premier magistrat du département notre profonde reconnaissance pour l'attitude de

compréhension et d'intelligente et chaude amitié qui a toujours été la sienne à l'égard de l'Académie Drômoise. La Compagnie a éprouvé beaucoup de joie à voir M. Faussemagne présider son X^e anniversaire et elle le dit très simplement.

L'assistance se rend de nouveau, ensuite, au grand foyer de la salle des fêtes de Valence, où doivent avoir lieu les manifestations d'une après-midi déjà avancée, puisqu'il est 16 heures.

Il appartient à M. Albert Varnet, présenté dans les termes qu'on va lire par notre ancien président et actuel vice-président le docteur Sarano — auteur bien connu d'ouvrages de philosophie médicale — de prendre le premier la parole au cours de cette nouvelle séance pour nous dire la nécessité des académies de province.

« ...Albert Varnet dispose d'un atout majeur pour nous démontrer l'intérêt d'une académie : cet atout, c'est lui-même et c'est son œuvre, démonstrations vivantes et qui n'ont pas à être présentées pour convaincre.

Il a publié bien des volumes de poèmes ; des essais, des nouvelles. Il a fait des conférences et des communications multiples et a écrit un roman « La Cendre et le Foyer », ainsi que des jeux scéniques et des adaptations musicales.

M. Varnet est, particulièrement, un poète. Mais il a aussi une activité familiale et sociale qui lui fait le plus grand honneur : il s'est occupé, à Valence, de l'amélioration du logement des jeunes travailleuses à la Providence et il est le père des Colombes, consacrant une partie de ses efforts à l'œuvre de réadaptation des enfants : une réalisation magnifique, un avenir prometteur...

Ce cœur de poète connaît la solidarité des hommes. Quand il nous dira : « Pourquoi faut-il des Académies ? » Nous aurons le droit de le croire. Une académie n'est pas seulement un fauteuil pour des installés, des arrivés ou des arrivistes. Ni un point d'arrivée. Mais un point de départ et un point d'appel et un commencement.

On n'y entre pas seulement pour y être consacré, mais pour y travailler et y développer la culture. Une académie n'est pas une décoration, même très belle, ni un club ; mais une école d'émulation. Son rôle est de susciter des œuvres nouvelles, parmi ses membres et au dehors dans toute la région, et de les faire connaître.

Je joins cet appel à celui de M. Albert Varnet. Son éloquence fera le reste. »

SUR LA NECESSITE DES ACADEMIES DE PROVINCE

Communication de M. Albert VARNET, ancien président et trésorier perpétuel de l'Académie Drômoise des Lettres, Sciences et Arts, à l'occasion de son DIXIEME ANNIVERSAIRE

L'homme moderne, Mesdames, Messieurs, est soumis à des impératifs qui le cloisonnent, — qu'il le veuille ou non, — dans la profession qu'il a choisie. A cause de la complexité des problèmes qui l'assaillent, il est pratiquement conditionné par tout un ensemble d'obligations matérielles dont il lui est difficile de se libérer. Pour le faire, il doit s'astreindre à un effort constant et passer par deux voies dissemblables. La *première* est celle qui conduit aux postes de direction. Elle fait de celui qui l'a choisie, ce qu'on appelle communément « un homme arrivé ». La *seconde* est moins brillante apparemment. Elle peut gêner la promotion ; **mais, en contre partie**, permettre une place élevée dans la hiérarchie des valeurs personnelles — qui, seules, sont capables de donner son sens à une vie, laquelle, pour être valable, doit s'appuyer sur *l'altruisme*.

L'une, donc, profite à la réussite matérielle et l'autre aux jouissances du cœur et de l'esprit, sans quoi nul ne peut atteindre son plein épanouissement.

Il y a quelques années encore, ces deux voies se rejoignaient facilement. Il serait présomptueux d'en dire autant de nos jours.

Je vois mal, à cette heure, Montaigne vaquant d'une part à ses occupations officielles et, d'autre part, se

livrant pour le reste, à ses études d'humaniste, explorant le passé, et transcrivant pour nous le résultat de ses cogitations philosophiques.

En aurait-il le loisir ?

« *Tum vero in curas animum diducimur omnes.* »

Car, alors, vraiment, son âme « serait tiraillée entre mille soucis », l'empêchant de le faire.

I

L'homme, donc, de nos jours, ne vit plus pour lui, mais en fonction de la profession qu'il s'est donnée, le plus souvent, d'ailleurs, par le seul fait du hasard. Il en est *le spécialiste* et en même temps *l'esclave*. Ainsi, deviendra-t-il un haut fonctionnaire de l'Etat, un puissant industriel, un éminent technicien ; mais il ne sera qu'un haut fonctionnaire, qu'un industriel et qu'un technicien.

Il ne sera jamais un véritable humaniste, dans le sens où on l'entendait au XVII^e siècle.

NÉCESSITÉ DE L'EXTÉRIORISATION

Sortir du carcan qui l'enserme, échapper aux règles ordinaires, chercher *l'acte gratuit*, voilà ce vers quoi il doit tendre. Le reste lui sera donné par surcroît.

J'ai toujours été surpris de voir que des gens désignés pour apprendre aux autres à *servir*, se fassent payer le temps employé à celà. Comment enseigneront-ils aux jeunes la générosité, s'ils n'ont eux-mêmes le sens de la générosité ? Et si je suis payé, où est donc mon mérite ?

Et c'est ici qu'apparaît la vertu *de la poésie* qui, par son caractère, présente la suprême garantie du désintéressement de l'homme vis-à-vis de la société.

Et, quand je parle de poésie, j'entends par là, non le simple exercice de versification, mais, — bien sûr, — tout ce qui touche aux mystères de la vie et de la mort, aux forces vives de la nature, tout ce qui touche, en somme, à la Métaphysique, sans quoi la culture n'est qu'un faux-semblant.

En effet, le versificateur peut écrire pour ne rien dire et il peut le faire dans une forme parfaite. Le poète, — lui, — doit se situer à un niveau supérieur et, donc, il n'a pas à se soucier de la forme, — mais il a à se soucier de ses rêves.

Le reste est littérature.

« Pour forcer le secret d'un vrai poète, a dit le philosophe *Bachelard*, d'un poète fidèle à sa langue originelle, sourd aux échos discordants de l'éclectisme sensible qui voudrait jouer de tous les sens, un mot suffit : « Dis-moi quel est ton fantôme ? Est-ce le gnôme, la salamandre, l'ondine ou la sylphide ? ». Or, — l'a-t-on remarqué ? — tous ces êtres chimériques sont formés et nourris d'une matière unique : le gnôme terrestre et condensé vit dans la fissure d'un rocher, gardien du minerai et de l'or, gorgé des substances les plus compactes ; la salamandre tout en feu, se dévore de sa propre flamme ; l'ondine des eaux, glisse sans bruit sur l'étang et se nourrit de son reflet ; la sylphide, que la moindre substance alourdit, que le moindre alcool effarouche, qui se fâcherait peut-être d'un fumeur « qui souille son élément », s'élève sans peine dans le ciel bleu, heureuse de son anorexie. »

Oui, le poète a ses mythes sans lesquels il ne serait rien et autour desquels il tourne durant toute son œuvre, sans jamais s'en détacher.

Moi-même, ai-je été étonné de constater quelle importance chez certains poètes prenait *l'eau* sans qu'ils s'en rendent compte :

O source à l'eau amère.....

O source du passé, laisse-nous t'approcher

Un instant seulement : le temps de nous pencher

Sur toi pour y saisir le reflet d'une image

Dont il ne reste rien, l'ovale d'un visage

Sans ses rides et sans la marque des épreuves

Et la forme d'une âme alors qu'elle était neuve.

Le fantôme, qu'il soit feu, élément masculin, ou eau, élément féminin, est, donc, la marque du poète.

C'est *Gabriel d'Annunzio* qui a dit :

« Giova cio solo che non muore, e sola

Per non muore, cio che muor con noi. »

(N'est bon que cela seul qui ne meurt point,
Pour nous, ne meurt point ce qui meurt avec nous.)

Celui-là avait son mythe, qui ne pouvait être que le feu dont toute son œuvre est embrasée, comme le fut celle de Dante.

Que n'eut-il le don des prières exaucées ? Mais qui peut se vanter de l'avoir quel que soit le mythe auquel il s'accroche et quel que soit le fantôme qui vient hanter ses nuits ?

Et qui peut dire avec le pauvre d'Assise :

« Considère, ô homme, jusqu'à quel degré de perfection le Seigneur t'a élevé ? »

Mesdames et Messieurs, si j'ai parlé si longtemps de *la poésie*, comme moyen d'*élargissement du moi*, je l'ai fait, devrais-je dire, en temps que spécialiste de la question. J'aurais pu, de la même façon, vous entretenir de musique ou de peinture, — car le tout va de pair, dans l'objet qui nous occupe.

Un homme convenablement doté par la nature, ne saurait, tout de même, en rester là. Il *y a le moi* ; mais il *y a aussi les autres*. Albert de Mun, Lacordaire, Montalambert étaient des hommes de lettres. Ils étaient en même temps des hommes d'action. Par ce terme, j'entends, non pas ces diplômés auxquels je faisais allusion tout à l'heure, qui nous viennent tout frais émoulus de l'Université, pour nous parler d'un ton suffisant de ce qu'il faudrait faire, alors qu'eux-mêmes n'ont encore rien fait ; mais bien de ceux qui ont pris en mains un secteur social ou économique déterminé, qui l'ont étudié à fond et qui l'ont fait déboucher sur des réalisations visibles et concrètes.

Non pas des sociologues, ni des technocrates, mais des hommes sociaux et réalistes. Ceux-là, ayant su se hisser au-delà d'eux-mêmes, dépasser le stade des seules spéculations de l'esprit, élargir leur horizon — après avoir agi visiblement au regard des hommes — peuvent parler. Ils ont mandat pour le faire.

II

L'idéal donc, pour qu'un *homme soit complet*, c'est qu'il puisse ajouter à sa profession, en plus des raisons d'enrichissement personnel, — une activité qui le rende utile à la société.

Ce faisant, il ne peut rester isolé ; car s'il a à donner aux autres, il a aussi à recevoir d'eux. Il doit s'agglomérer à un ensemble. Et c'est pourquoi un peu partout, nous voyons des groupements sortir de terre ; qu'on appelle ici des Cercles, là des Clubs et chez nous, *une ACADEMIE*.

JUSTIFICATION D'UNE ACADEMIE

Je vous vois sourire.

— Une Académie, qu'est-ce, en somme, sinon un groupement de quelques notables d'un département ou d'une ville en mal de publicité ? Une coterie de vaniteux qui, ne pouvant prétendre à la grande, à la vraie Académies s'en sont taillée une à leur mesure, afin de se faire illusion à eux-mêmes ? Hé bien, je ne suis pas de cet avis ! Lorsqu'il y a dix ans, nous eûmes l'idée, mon ami André Milhan et moi-même, de lancer la chose, nous avions à l'esprit de toutes autres préoccupations.

Oui, — et même de hautes références pour nous libérer de tout complexe fâcheux et l'exemple des respectables devancières parmi lesquelles la Delphinale, la Dijonnaise bien connue de Jean-Jacques Rousseau, la Nimoise, la Toulousaine, la Stéphanoise, voire la Florimontaine, fondée, si je ne m'abuse par un fort honnête homme, — évêque de surcroît, — lequel n'était rien moins que saint François de Sales qui en choisit la devise.

Celle-ci, très jolie d'ailleurs : « de fleurs et de fruits mélangés » ; flores fructusque perennes.

Heureuse coïncidence qui nous fit adopter, — sans le savoir, — pour l'insigne de notre Compagnie, une *médaille* frappée du même esprit.

Réunir un certain nombre de personnalités valables afin qu'elles mettent en commun, leurs connaissances et leurs aspirations dans les trois disciplines que nous avons choisies : les lettres, les sciences et les arts, tel était notre premier objectif.

Le second étant de travailler *au rayonnement* de notre département par des manifestations, des concours et des initiatives s'y rapportant.

Nous n'avons pas si mal réussi que cela, si l'on considère seulement la brillante assemblée de ce jour où se retrouvent côte à côte les hautes personnalités de ce département, se mêlant à un parterre d'invités dont la réputation a largement dépassé les frontières de leurs propres régions.

Cela se conçoit :

Mais laissez-moi citer ici un homme plus compétent que moi, qui s'appelle M. le Professeur Belin-Milleron. Voici ce qu'il dit, parlant d'un club auquel il appartient :

— « Après avoir cotoyé bien des hommes appartenant à des professions très différentes dont la compétence est certaine, on ne manque pas de s'interroger sur la communication entre ces hommes : *faut-il augmenter l'éventail des échanges ?* Faut-il sélectionner en vue d'une participation plus profonde et plus attachante ?

» La première méthode est celle des sociologues et des politiques. La seconde a la préférence du psychologue et du moraliste. »

Notre Académie a donc choisi la seconde. Elle a voulu attirer à elle des hommes qui, dans leur propre domaine, avaient fait leurs preuves. Et elle les a rassemblés autour de thèmes fondamentaux, les ayant jugés capables d'entretenir l'efficacité, afin d'éviter la dispersion, et de favoriser les jugements de synthèse dans les disciplines choisies.

III

Ce regroupement de certaines *élites* dans une *telle Compagnie*, à cause même de la diversité de ses membres, ne pouvait qu'être utile au rayonnement *de son aire d'action*.

Jusqu'à présent, celle-ci s'est portée de préférence sur les gloires du passé qui ont honoré le terroir et en particulier sur Louis *Le Cardonel* qui, grâce à elle, a maintenant son monument au cœur de la ville de Valence ; sur Jean *Marc Bernard*, sur Emile Augier ; et sur certains autres noms, moins illustres.

Pour ce qui est de *l'avenir*, elle s'efforcera de mettre en valeur certains paysages drômois qui méritent qu'on en parle. Je ne voudrais pas empiéter sur les prérogatives d'autres organismes spécialisés en la matière ; mais pourquoi ne collaborerait-elle pas avec eux, par exemple, en travaillant à l'illustration d'un haut-lieu comme la Garde-Adhémar, qui égale en beauté le site de la colline de Sion-Vaudémont. Il lui appartient, par des communications, par des conférences, de se pencher sur ces villages « inspirés », selon l'heureuse formule de Pierre Richard, de regrettée mémoire.

J'ai cité la Garde-Adhémar.

J'ai toujours été étonné de voir que notre département n'ait pas suffisamment porté attention à ce site qui soutient la comparaison avec tant d'autres entrevus au cours de nos voyages.

Il est l'un de ces lieux qui tirent l'âme de sa léthargie, l'un de ces lieux enveloppés, baignés de mystère, élus de toute éternité pour être le siège de l'émotion religieuse, — comme dirait Maurice Barrès.

Aussi bien que la Ste-Baume, dirions-nous encore, aussi bien que Vézelay, aussi bien que les grottes des Eyzies où l'on révere les premières traces de l'humanité, aussi bien que la lande de Carnac qui, parmi les bruyères et les ajoncs, dresse des pierres inexplicables, — aussi bien que la forêt de Brocéliande d'où surgit l'enchanteur Merlin, — qu'Alise-Sainte-Reine et le Mont Auxois, où les Gaulois moururent aux pieds de leurs dieux, — que le Mont Saint-Michel, que la forêt des Ardennes, faite d'inquiétude et de mystère, que les bois de Domrémy, remplis de la présence des fées qui furent les confidentes de Jeanne d'Arc, — que la forêt du Hartz sur laquelle Goethe instaura la liturgie de Walpurgis, — la fontaine des Nymphes, en plein cœur de la Garde-Adhémar, mérite notre attention par tout ce qu'elle porte en elle de valeurs éternelles, — sorties de la nuit des temps.

Qui fera de la Garde-Adhémar le haut-lieu de la Drôme ? J'aime à penser que ce sera notre Compagnie.

En cela elle servirait la petite patrie, image de la grande, — et porterait, ainsi, au loin, le renom d'une région belle par son cadre, par ses hommes et par ses réalisations qui, si elles ne sont pas toutes marquées

au coin des *lettres, des sciences et des arts*, le sont, quand même, du simple point de vue *humain*.

Une seule pierre apportée par elle à l'édifice, voilà qui serait bien dans son objet. En le faisant, elle honorerait la Drôme, en s'honorant elle-même.

Avec *dix ans d'âge* seulement, n'a-t-elle pas tout *l'avenir* devant elle ?

L'intervention, si délicate, si « poétique » — mais humainement si vraie — très belle, de forme et de pensée, du président Varnet a été fort applaudie et Mme Lançon le félicita et le remercia comme elle seule sait le faire. Puis, la présidente de l'Académie Drômoise donna la parole à M. le Vice-président Deldon, pour sa présentation de l'orateur suivant :

**ALLOCUTION DE M. FELIX DELDON,
Directeur de l'Académie de Saint-Etienne,
vice-président de l'Académie Drômoise,
pour la présentation de M. Jean Douel,
membre de l'Académie de Nîmes**

Madame la Présidente,
Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs, mes chers confrères,

C'est avec émotion et gratitude que je prends la parole aujourd'hui, devant vous, avec le mandat spécial de notre distinguée présidente, Mme Yvonne Lançon, pour présenter M. Jean Douel, à l'occasion de la conférence qu'il nous fait l'honneur de développer sur Gabriel Fauré et Claude Debussy.

A sa noble place de muse de la musique, Euterpe doit me regarder avec condescendance. Notre chère présidente, musicienne consommée, et qui a fait ses preuves, eût été beaucoup plus à sa place dans cette présentation d'un compositeur et critique français, lauréat de l'Institut, comme M. Jean Douel, directeur du Conservatoire de Nîmes après avoir été, de 1945 à 1962, directeur du Conservatoire de musique de Saint-Etienne, où il est remplacé depuis quelques années par M. Denis Joly, qui lui a lui-même cédé sa place au Conservatoire de Nîmes par un échange plein de symphonie.

Mais l'extrême délicatesse de notre présidente a voulu qu'un de ses vice-présidents, beaucoup moins qualifié qu'elle, la supplée dans ce rôle agréable pour elle ; ne serait-ce que pour montrer, à l'occasion du 10^e anniversaire, la profonde cohésion du Bureau de l'Académie Drômoise et, sans doute aussi, par humilité. Qu'elle en soit remerciée avec effusion, comme notre secrétaire perpétuel, André Milhan, qui l'a approuvée.

Permettez-moi, mes chers confrères, d'accueillir maintenant mon ami M. Jean Douel, que j'ai connu à Saint-Etienne, plein de dynamisme et de compétence musicale. Ce Parisien s'était parfaitement adapté à notre Métropole du Travail, et son autorité morale et artistique y était très grande.

Notre ami, qu'accompagne avec grâce Mme Renée Sarran, poète de talent que nous saluons avec joie, est un élève de Dallier et de Baton. Il est l'auteur de mélodies et d'œuvres de piano ainsi que d'un Précis d'harmonie expérimentale.

La Légion d'honneur, il y a sept ans, la dignité de lauréat de l'Institut, en 1944, et de membre de l'Académie de Nîmes ont consacré une brillante carrière qui, d'ailleurs, continue avec éclat, car notre ami Jean Douel est toujours plein de jeunesse et de fougue.

Par une sélection qui a tout son prix, il vient d'être nommé, seul parmi les directeurs régionaux des conservatoires, membre du jury du prochain concours international Marguerite-Long-Jacques-Thibaud, du 11 au 18 juin 1967.

Ce jury ne comprend que 15 membres, représentant 17 nations, et 75 candidats.

De tels titres nous consolent de l'absence, hélas motivée, de M. Marcel Landowski, de notoriété nationale, dont M. Jean Douel sera le digne représentant parmi nous.

En vous accueillant, ici, aujourd'hui, dans cette étude profonde sur le mysticisme de Gabriel Fauré et le paganisme de Claude Debussy, j'ai l'impression que vous continuez d'une façon harmonieuse les références spiritualistes, — j'allais dire eschatologiques — dont nos travaux de ce matin ont donné le magnifique exemple.

Cédant la parole avec amitié et respect, je prie notre présidente Mme Lançon — par esprit d'équilibre — de vous faire elle-même, à la fin de votre exposé, notre remerciement commun, tout en me félicitant de ce mé-

lodge jumelage intellectuel qui me permet de vous présenter au double titre de l'Académie de Saint-Etienne et de l'Académie Drômoise et de rappeler à votre souvenir notre ami commun Armand Piron, professeur et secrétaire général du Conservatoire de Saint-Etienne. Frédéric Mistral, comme Pierre Richard et le chanoine Hector Raynaud eussent été heureux de ces rencontres d'esprits ornés et ouverts aux valeurs régionalistes dont Marcel Guinand et Emile Escallier, Pierre Pontiers, Raymond Valentin du Cheylard, Albert Varnet sont les témoins parmi nous et que le mémorialiste que je suis remercie avec cœur.

LE MYSTICISME DE GABRIEL FAURÉ
ET
LE PAGANISME DE CLAUDE DEBUSSY

Madame la Présidente,
Messieurs les Présidents,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Le propos de cet entretien ne devrait, en aucune façon, être imputable à une quelconque prétention musicologique ni même historique. Il n'est, dans mon esprit, qu'un prétexte à une investigation de dilettante — sous l'angle purement esthétique d'ailleurs — dans l'œuvre de deux musiciens français contemporains, tels que Gabriel Fauré et Claude Debussy.

Sans vouloir entrer dans le détail de techniques d'écriture ou d'orchestration qui seraient, j'en suis sûr, d'une fastidieuse austérité, point n'est cependant besoin d'être grand clerc en la matière pour s'accorder sur la différence des langages utilisés, voire, donc, des styles. L'harmonie fauréenne s'oppose certes à l'harmonie debussyste. Peut-il s'agir de préférer l'une à l'autre ? Même pas. Le but que je vous propose de viser avec moi aujourd'hui est de penser tout haut, bien plus pour émettre quelques réflexions, que pour enlever une totale adhésion à la démonstration d'un postulat bien défini.

La pensée fauréenne est-elle mystique ? Celle de Debussy relève-t-elle du paganisme ?

Au demeurant, j'entends déjà sourdre quelques protestations devant cette audace personnelle. Mais le devoir de tout accusé — et il s'agit peut-être ici d'aveux spontanés — le devoir de tout accusé n'est-il pas avant tout de se défendre ?

Tout d'abord, j'invoque en ma faveur l'abandon d'une précision étymologique. Et je n'hésite pas à vous demander, Mesdames et Messieurs, d'attacher aux termes *mystique* et *païen* le sens le plus large.

Donnons, si vous le voulez bien, au mot mystique non pas un caractère pré-religieux mais bien plutôt celui d'une sub-conscience religieuse ou même d'une sub-conscience chrétienne. Comme d'ailleurs, le paganisme que me suggère l'œuvre de Debussy s'attache davantage à une sorte de finalité panthéiste.

En d'autres termes, le mysticisme de Gabriel Fauré semble se cristalliser dans la confiance, alors que le paganisme de Debussy n'aboutit, en fin de compte, qu'au « vanitas » latin.

Des deux musiciens qui nous préoccupent, Fauré est certes le moins universellement aimé. Et ceux qui ne le goûtent pas autant que Debussy concèdent à ceux qui le vénèrent l'excuse du goût personnel. Ils s'imaginent ainsi expliquer péremptoirement et l'admiration des autres et leur propre indifférence.

En art, le goût n'est pas toujours un critère d'objectivité. Il faudrait alors, en poussant peut-être jusqu'au paradoxe, donner le titre de connaisseur à celui qui dédaigne la peinture italienne, parce qu'il est alléché par les images d'Epinal. En réalité, ne pas aimer Fauré, ne pas aimer Debussy, c'est ne pas aimer la musique ; car, non seulement ces deux musiciens sont deux grands classiques aux destinées immortelles, mais tous deux réunissent encore dans leur caractère et dans leurs œuvres les qualités de la race française. Musiciens classiques et musiciens français sont les deux titres principaux qui s'imposent pour chacun d'eux à notre admiration.

De ces deux compositeurs, Fauré, ai-je dit, est le moins universellement aimé et compris. Il semble, certes, que tout se passe comme si de nombreux amateurs de musique n'avaient pas de sympathie pour ce musicien. Après tout, ils sont sincères. Ils ne peuvent situer leur amour où ils ne trouvent pas de qualités aimables. Si on demandait à ces réfractaires « d'admettre que Fauré a du génie » peut-être le feraient-ils de bonne foi. Mais auraient-ils fait un pas en avant ? Nous chercherions à leur prouver rationnellement la grandeur de

Fauré qu'ils n'en seraient pas plus convaincus pour cela. Ici, comme partout ailleurs, du reste, la raison sert de preuve théorique, mais ne saurait remplacer l'expérience sensible. Pourtant, tout homme porte en soi la virtualité de toute jouissance. Il lui est possible d'aimer la beauté comme un artiste. L'ignorance qu'il affecte à son égard ne prouve pas son incapacité à l'aimer, le cas échéant. Ce serait ici l'occasion de rappeler que pour les platoniciens, la pratique du bien ne se sépare pas de sa connaissance. Car, en somme, connaître le beau, c'est nécessairement l'aimer et nécessairement le réaliser.

Il manque à ceux qui sont rebelles à telle expression de la beauté une méthodologie pour y accéder, un climat favorable à sa participation. D'abord, il faudrait se débarrasser d'un défaut capital : *l'habitude* qui, suivant Péguy, est pire que le péché. Il faut se *déshabituer* signifie faire un effort pour repenser et recréer le tribut d'expérience et de règles légué par vingt siècles de luttes. Ce n'est pas laisser son âme passive anesthésiée par la griserie du passé. C'est avoir la force d'être soi-même et de se libérer de vaines attaches qui nous empêcheraient de collaborer personnellement et librement à l'œuvre du monde.

Que l'on me pardonne ces quelques digressions d'ordre esthétique-philosophique qui semblent peut-être s'éloigner de notre préoccupation momentanée, mais je pense qu'en matière d'art, et d'art musical en particulier, trop de confusions sont à déplorer, et j'ai conscience qu'en une telle assemblée, où l'éclectisme du goût rejoint la sélection de la culture, il m'apparaît indispensable de trouver en vous une liminaire adhésion plutôt que de tenter une conversion. Car, tout compte fait, je sais que l'effort en est inutile : on n'enfoncé pas une porte ouverte.

Au demeurant, comme je l'ai dit en commençant, il s'agit moins de prouver que de faire remarquer.

Portant depuis de longues années cette impression du mysticisme fauréen et du paganisme debussyste, je me suis tourné tout naturellement vers les biographies et les témoignages de ceux qui avaient connu les deux musiciens. Rassurez-vous, je n'ai pas le dessein de les retracer. Elles sont largement consignées, à quelques

détails près, dans les nombreux ouvrages qui leur sont consacrés.

Si, par exemple, on peut être sûr que le jeune Claude n'a reçu aucune formation religieuse, il n'en est pas de même du jeune Gabriel. Ne lit-on pas dans la Notice consacrée à Gabriel Fauré, par Alfred Bruneau, dans la séance de l'Académie du 28 mars 1925 ces quelques lignes : « Le bon vieux curé du village de Montaugy entretenait dans l'âme candide de Gabriel Fauré ses vagues inspirations mystiques. Il venait souvent le chercher, le lâchait dans son jardin, lui prêtait en souriant sa croix et sa bannière pour qu'il enterrât, selon le rite liturgique, les sauterelles mortes ramassées sur le sol. » A quelque temps de là, une paroissienne âgée, mais cultivée, aveugle au demeurant, entendit le petit Gabriel jouer sur le vieil harmonium de la chapelle, et ce fut elle qui insista auprès de M. Fauré père pour qu'il présente son fils à Niedermeyer. Ce qui fut fait par la suite. Le départ du jeune Fauré fut donc décidé et une seule personne protesta, dit Alfred Bruneau : « Sa nourrice, désolée de ne plus pouvoir faire de lui un évêque. »

Est-ce à dire que nous puissions trouver dans cette prédilection à l'application imitée de la liturgie l'explication d'une tendance esthétique que l'on ne peut se défendre de constater, avec le recul du temps, dans l'œuvre entière de Gabriel Fauré ? Peut-on déduire de ces détails quasi-historiques qui ne semblent relever, en toute objectivité, que d'une imitation plastique des simulacres extérieurs d'une liturgie qui ne peut être confondue avec la religion, la présence d'une foi religieuse profonde ?

Ce qui vient infirmer cette explication, c'est ce que m'écrivit sur ce point l'un des fils de Gabriel Fauré, M. Philippe Fauré-Frémiot : « ...Cinquante ans de fréquentation du clergé — Fauré avait été nommé organiste à Rennes et il dût abandonner ses fonctions, parce qu'il n'avait pas été toléré, certains jours, que celui-ci, sortant du bal de la Préfecture, vint directement assurer son service encore vêtu de l'habit de soirée, et parce que, aussi, Fauré aimait griller des cigarettes sur le parvis de l'église pendant le sermon. — Cinquante ans de fréquentation du clergé avaient amené mon père à perdre tout à fait la Foi, peu brûlante, de son enfance. »

Tout au plus, pourrait-on retenir, comme point de départ, une double profession de foi ; la première, d'ailleurs, moins précise que la seconde. D'abord, celle que Fauré écrivait un jour à son fils, et que voici :

« *Pour moi, l'Art, la Musique surtout, consiste à nous élever le plus loin possible au-dessus de ce qui est.* »

Ensuite, celle de Debussy, que l'on peut, je crois, retenir comme preuve d'un état d'esprit qui semble expliquer une conception esthétique. Il n'avait pas de religion définie. Si son esthétique fournit l'exemple d'une interprétation de la vie et de l'art, par contre, elle témoigne de l'insuffisance de l'art à trouver Dieu. Le petit Claude n'a jamais eu d'éducation religieuse, aucun apôtre ne lui a découvert les chemins de la foi. Il fait penser à ces philosophes grecs, privés de la Révélation, cherchant leur Dieu et ne trouvant qu'un idéal ou le seul truchement de la nature. Dans sa patiente recherche derrière le symbolisme de Saint-Sébastien, Debussy aboutira à un large panthéisme, couronnement de son œuvre.

Voici sa profession de foi :

« Je ne pratique pas selon les rites consacrés. Je me suis fait une religion de la mystérieuse nature, je ne pense pas qu'un homme, revêtu de la robe abbatiale, soit plus près de Dieu, ni qu'un lieu dans la ville, soit plus favorable à la méditation. Devant un ciel mourant, en contemplant, de longues heures, ses beautés magnifiques, si incessamment renouvelées, une incomparable émotion m'étreint : la vaste nature se reflète en mon âme véridique et chétive. Voici les arbres aux branches remontées vers le firmament, voici les fleurs parfumées qui sourient dans la prairie, voici la terre douce tapissée d'herbes folles... Et, insensiblement, les mains prennent des poses d'adoration... Sentir à quels spectacles troublants et souverains la nature convie ses éphémères et troublants passagers, voilà ce que j'appelle prier... »

Tout de suite, nous pensons à Beethoven qui nourrissait le même amour de cette nature, dont il ne se faisait pourtant pas un thème de religion, mais à laquelle il s'est toujours sensibilisé. Seulement, Beetho-

ven a écrit *la Messe en Ré*. Et le mysticisme beethovien peut être compris au sens profond du mot comme celui d'un Jean-Sébastien Bach, d'un Franck ou d'un Wagner : la scène *du Graal* est une des plus belles messes qui aient jamais été écrites.

On peut alors se demander en quoi l'esthétique faurénienne s'oppose ou se rapproche de l'esthétique debussyste ?

Claude Debussy vibre follement à tous les souffles de la poésie, de la peinture et de la musique. Les cinq sens à l'affût, il guette les moindres bruits du siècle, devance les snobismes, s'éparpille infiniment pour égaler l'innombrable nature, pour capter tous les tressaillements de la terre et des hommes ; il présente à la lumière toutes sortes de facettes où les rayons du soleil se dispersent en mille reflets minuscules. Il est brin d'herbe, fourmis, goutte de rosée. On dirait que des filts nerveux, particulièrement délicats, le mettent en rapports avec les mouvements imperceptibles de la nature. De là vient qu'on pourrait suivre, dans son œuvre, les états successifs de la sensibilité littéraire, de 1890 à 1914. Impressionnisme, Symbolisme, Cubisme, Rossetti et Picasso, d'Annunzio et Maeterlinck, Louys et Mallarmé, les ballets russes et le retour à Rameau...

Tout autre apparaît Fauré. Il va comme la musique de Nell, son bonhomme de chemin, tout droit, sans se retourner, comme attiré vers un but invisible. La route est longue, dit Charles Koecklin, des « *Matelots* » à la « *Chanson d'Eve* ». Rien ne lui fera quitter la grand'-route : « Ni Stravinsky, ni Erik Satie, ni le jazz, ni Debussy dont l'influence rayonnante l'effleure à peine. C'est tout juste si elle ride — mais combien légèrement — la surface du V^e *Impromptu*, reconnaissable à certaines gammes par tons entiers.

Fauré poursuit un rêve intérieur. Il apparaît du reste, beaucoup moins que Debussy, sensible à la plastique sonore, et l'on ne peut se défendre de comparer l'orchestre des *Nocturnes*, d'*Iberia*, de la *Mer*, de l'*Après-Midi d'un Faune* à celui de la *Ballade de Schylok*, des *Masques et Bergamasques* de la musique de scène de *Pelléas et Mélisande*, de *Dolly*, sans omettre *Prométhée*, ni *Pénélope*, ni le *Requiem*.

C'est peut-être, d'ailleurs, une des raisons pour lesquelles Fauré détruisit sa *Symphonie* en ré mineur, dont il ne fut donné que deux auditions, la première en mars 1885, sous la direction d'Edouard Colonne, audition qui, d'ailleurs, n'avait pas reçu un accueil entièrement favorable, et la deuxième à Anvers, en 1885, où elle fut exécutée sous la direction de l'auteur, au cours d'un festival de musique française. De cette œuvre, Fauré, n'en ressuscita que les meilleurs éléments dans ses dernières sonates (1916 et 1917).

Avant de pénétrer plus avant dans le domaine de l'esthétique sonore des deux musiciens, jetons un coup d'œil rapide sur leur œuvre.

Fauré écrit 94 mélodies, Debussy 34.

Les titres des principaux recueils sont déjà suggestifs. Voyez par exemple : « *Le Poème d'un Jour* », « *La Bonne Chanson* », la « *Chanson d'Eve* », « *le Jardin Clos* », « *l'Horizon chimérique* », de Fauré. De Debussy, les *Ariettes oubliées*, les *Fêtes galantes*, les *Proses lyriques*, les *Chansons de France*, les *Ballades de François Villon* et les *six Epigraphes antiques*, sans omettre les *trois chansons de Bilitis*, fruit de la seule collaboration de Debussy et de Pierre Louys.

La chanson d'Eve date, de 1907. Elle comporte une suite de dix mélodies dont les poèmes sont dus à *Van Lerberghe*. Voici ce que dit Fauré lui-même, dans une lettre du 3 septembre 1906, datée de Stresa.

« ...Il n'est encore sorti de ce temps de labeur que des schémas, mais je sais que cela va marcher. Il s'agit, en somme, de ce poème : *La chanson d'Eve*, d'un Belge Van Lerberghe. C'est à ce poème que j'ai déjà emprunté : « *Crépuscule* ». Or, j'essaie de le prendre à son début avec le projet d'en réaliser un certain nombre de pièces, qui formeraient un ensemble et un pendant à la « *Bonne Chanson* ». La différence de caractère des deux poèmes entraînera nécessairement la différence de la musique, et, à ce point de vue, mon projet m'intéresse. »

Paradis, Prima-Verba, Roses ardentes, Comme Dieu Rayonne, L'Aube blanche, Eau vivante, Veilles-tu, ma Senteur de Soleil ? D'un Parfum de Roses blanches, Crépuscules — et — *O Mort, Poussière d'Etoiles*. Tels sont les titres de ces admirables mélodies.

Pourqu'ci Paradis ? La première mélodie du cycle ne fait-elle pas penser davantage aux dernières mesures du *Requiem* de 1888 ? C'est que le Paradis du *Requiem* est *terminaison*, tandis que le Paradis de la Chanson d'Eve est plutôt *origine* et *commencement* de toutes choses. L'un est espérance d'avenir, et l'autre reminiscence mystique. « *C'est le premier matin du Monde...* »

Et la *Chanson d'Eve* se termine par une méditation shopenaurienne, quiétude et mystique. « *O Mort* », si proche par l'accent du *Prima Verba*, est un poème de l'extase, et la joie passionnelle et volcanique de la « *Bonne Chanson* » se transforme, maintenant, en grandes nappes de sérénité enveloppées d'un immense manteau de confiance, jusqu'aux confins de l'univers.

Atmosphère toute différente, je suis même tenté de dire opposée à celle des Chansons de Bilitis de Debussy par exemple. C'est une infidélité au Symbolisme.

Pour la première fois, Debussy suscite une vision de l'Antiquité, non pas lourde de l'érotisme hellénique, mais d'une sensualité sublime, telle que Pierre Louys en évoque les formes dans son recueil magique de poèmes avec plus de puissance que dans son roman *Aphrodite* (dont le succès fut tel que l'éditeur dut agrandir son magasin).

Debussy réveille cette Antiquité avec des couleurs encore plus tendres, des sonorités encore plus pudiques que les visions de Verlaine. Quelle évocation bucolique dans la « *Flûte de Pan* », quel drame profond, mais sobre, dans la « *Chevelure* » et quel charme se dégage, par la voix même de Bilitis, dans le « *Tombeau des Naiades* ».

On ne peut pas, tant l'atmosphère est celle d'une mosaïque athénienne, se défendre d'un paganisme, au sens terrestre du mot ; car, jamais on ne trouve chez Debussy la confiance d'un Fauré, qui en enveloppe ses œuvres, même les plus mélancoliques.

Debussy goûte, dans les *Trois chansons de Bilitis*, cette *sensualité spiritualisée*, comme dit Oleggini, qui est la manifestation concrète de la beauté. Il se baigne dans un paganisme subtil qu'il idéalisera dans le « *Martyre de saint Sébastien* ». La pureté du ciel hellénique, la notation précise et brève de quelques anecdotes amou-

reuses, sur quoi plane une impassibilité païenne, telle que l'exigent les rites d'Aphrodite.

Au *Thème et Variations*, aux *Neuf préludes*, aux *Cinq impromptus*, aux *Treize nocturnes*, à autant de *Barcarolles* fauréennes s'opposent les *Vingt-quatre préludes*, les *Estampes*, les *Images*, les *Children's Corner*, les *Douze études* de Debussy, dans l'œuvre de piano des deux compositeurs.

Constatons, déjà, que si l'un donne des titres imprécis tels que *Préludes*, *Impromptus*, *Nocturnes*, *Barcarolles*, l'autre, au contraire, à part ses *Études*, donne à chacune des pièces qu'il écrit pour le piano un titre précis, même lorsqu'il ne l'inscrit qu'à la suite de l'œuvre. Seulement la nature de ces titres est une évocation.

Dans le deuxième Cahier des *Préludes*, *Les Fées sont d'exquises danseuses*, ou bien *La Terrasse des Audiences au Clair de Lune*, ne sont-elles pas les évocations d'un sensualisme sonore qui suggèrent des images imprécises d'où sont absentes toutes autres idées que celles de l'heure présente ? L'évocation extrême-orientale de *La Terrasse des Audiences au Clair de Lune* est, cependant, profonde. De grands accords parfaits font penser à un paysage d'une tristesse infinie, sur lequel plane on ne sait quel destin, quelle menace... Y a-t-il une seule idée de confiance ?

Pendant l'été de 1903, Debussy se repose en Angleterre. La première suite des *Images* lui donne beaucoup de travail. Il écrit à son éditeur, Durand : « Votre impatience au sujet des *Images* me touche ; mais voici ce qui m'arrive : le premier morceau, *Reflets dans l'Eau*, ne me plaît guère ; j'ai donc résolu d'en composer un autre, sur des données nouvelles, et d'après les plus récentes découvertes de la chimie harmonique ; je recommence à voir clair dans mes affaires imaginatives et la machine à penser se remet peu à peu. Enfin, j'oublie l'homme que je suis pour redevenir l'homme que je dois être, s'il plaît aux dieux. »

Toute cette métaphysique, mélangée de mécanisme n'est peut-être ni utile, ni très claire, mais la métaphysique, c'est l'art de dire des choses très bêtes dans un langage obscur.

Et, en septembre, Debussy écrit de nouveau : « Avez-vous joué les *Images* ?... Sans fausse vanité, je

crois que les trois morceaux se tiennent bien et qu'ils prendront place dans la littérature du piano... (comme dirait Chevillard) à gauche de Schumann ou à droite de Chopin... « As you like it... »

Les 13 pièces pour piano de Fauré désignées sous le titre de *Nocturnes* ne procèdent pas nécessairement des rêveries, ni des sentiments, inspirés par la nuit. Ce sont des pièces lyriques généralement passionnées ; tourmentées, parfois, ou de pures élégies, comme la onzième, dédiée à la mémoire de Noémie Lalo.

Les mœurs musicales du 19^e siècle incitaient les éditeurs à exiger des titres propres à satisfaire aisément l'imagination du public. Fauré, comme Chopin, dut se soumettre à cette exigence ; mais il eut mille fois préféré désigner ses *Impromptus*, ses *Nocturnes*, et même ses *Barcarolles* sous la simple mention « Pièce pour le piano, n° tant ».

De fait, tout morceau d'un style expressif et soutenu prit le nom de *Nocturne*. Mais, en vérité, les plus authentiques *Nocturnes* de Fauré sont, dans ses mélodies, avec celui de Slylock — si absolument expressif sans ambiguïté — avec le beau prélude du 2^e acte de *Pénélope*, « la scène des Pâtres ». Rappelons le célèbre *Clair de Lune*, *Mandoline*, *C'est l'Extase*, *Soir*, *Accompagnement*, *Jardin nocturne*, *Diane Séléne* et ces quatre pages prodigieuses de la *Bonne Chanson* : « *La lune blanche luit dans les bois...* »

La nuit faurénne est une nuit surnaturelle, que le monde réel nous accorde pourtant de connaître ; car, tout dans la vie, n'est pas que misère et déception. Le monde de nos imaginations affleure parfois jusqu'à la surface des choses, à la pointe miraculeuse d'une heure inattendue, attestant ainsi non sa probabilité mais son existence, et nous payant nos peines dans un éclair. La nuit faurénne est une présence bienveillante, comme doucement soucieuse de se mettre à notre mesure, à la mesure de cette vie terrestre qui n'est, peut-être, qu'un perpétuel *Nocturne*. Nous émergeons des ténèbres en naissant, et nous redoutons que la mort nous y replonge. Mais nous ne sommes pas de force à contempler le grand jour face à face. La nuit féminine, la nuit maternelle, berce notre imperfection et nous rend mieux sensibles à nous-mêmes. La nuit est bonne, apaisante, sereine.

Nous l'aimons pour sa pitié. Nous lui savons gré aussi de n'être pas éternelle ; car, nous ne doutons pas de la venue prochaine de l'Aube. « Sur les pas de l'Etoile du matin surgira le Soleil d'Or », est-il dit dans *La Bonne Chanson*.

Loin de la redouter, Fauré a aimé certains aspects de la Nuit — « Nuit de notre monde... ou d'ailleurs » — peu importe. Il s'y est trouvé particulièrement, et presque passionnément, en confiance, comme s'ils symbolisaient le sens profond de notre vie, faite d'incertitude et d'ombre, sur quoi plane une immense mansuétude.

Arrivé à Nice, le 21 décembre 1922, Fauré avait, dans ses papiers, le début du *13^e Nocturne*. C'est à son propos qu'il écrit à sa femme, douze jours plus tard : « Tu m'as porté bonheur... le 31 au soir (veille du jour de l'An), j'ai terminé le *13^e Nocturne*. »

Dans le domaine de la musique de chambre, nous trouvons chez Fauré un quatuor à cordes, deux quatuors avec piano, deux quintettes, deux sonates pour violon, deux pour violoncelles et un trio. Chez Debussy un quatuor à cordes, une sonate pour violon, une pour violoncelle, c'est-à-dire sept œuvres de moins que Fauré. On peut en déduire, non pas que le genre n'a pas séduit Debussy, ce qui serait gratuit et faux à coup sûr, mais que Debussy n'a pas été visité par l'idée qui devait commander la conception d'œuvres plus nombreuses de musique de chambre. Car je maintiens que c'est l'idée qui crée le genre et non le genre qui crée l'idée.

Bien au contraire, le domaine symphonique est beaucoup plus abondant chez Debussy que chez Fauré.

Iberia, Les Nocturnes, La Ronde de Printemps, Le Prélude à l'Après-Midi d'un Faune, La Mer, La Gigue, sans parler de la *Fantaisie* pour piano et orchestre de la *Rapsodie* pour clarinette et orchestre, ni de *L'Enfant prodigue*, ni de *La Damoiselle Elue*, contrastent vivement avec l'œuvre symphonique de Fauré : *La Suite d'Orchestre, La Pavane, L'Allegro symphonique, Les deux Fantaisies*, l'une pour flûte et orchestre, l'autre pour piano et orchestre, et enfin la *Ballade* pour piano et orchestre, primitivement écrite pour piano seul, et dont Liszt dit, en consultant le manuscrit, que « c'était trop difficile ».

Dans le domaine théâtral, *Prométhée* et *Pénélope* de Fauré, sont à égalité numérique avec *Pelléas et Mélisande* et *Le martyr de saint Sébastien*. Il faudrait consacrer une étude entière à la comparaison de ces quatre chefs-d'œuvre, deux à deux, pour extraire la quintessence de leur message et leur étude purement esthétique apporterait un éclairage encore plus éblouissant, j'en suis persuadé, sur les réflexions déjà exprimées jusqu'ici.

On se souvient de l'*In Paradisum* du *Requiem* et du *Paradis*, qui débute la *Chanson d'Eve* ; mais je voudrais attirer votre attention sur un autre point de vue qui est celui de l'*In Paradisum*, séraphiquement serein, qui contient en soi toute l'imagination suprême d'un pardon définitif, et d'une éternelle mansuétude, comparée à la fin de *Mélisande*. Ce petit être si tranquille, si timide, et si silencieux, confronté avec la mort qu'il ne connaît pas. « Qui va mourir ? Pourquoi vais-je mourir ? »

Et ce qu'il y a d'assez curieux, c'est que lors de la première audition du *Requiem* en 1888, Camille Benoit consacrait une longue étude sur l'œuvre familière à toutes nos oreilles en la commençant par ces mots :

« L'artiste païen décorait les sarcophages et les urnes funéraires des images de la vie... Ainsi l'épanouissement triomphe de la mort, et la cendre au dedans semble, en sa muette enceinte, jouir encore de la vie. Que cette volute, ornée par lui de tous les trésors de la vie, entoure ainsi plus tard le sarcophage du poète...

» Cette pensée, le vœu de Goethe, me revenait à la mémoire après avoir entendu la *Messe de Requiem* de Gabriel Fauré. Si l'on trouve que le mot *païen* jure avec l'idée évoquée par le texte liturgique et le lieu où la musique s'exécute, je dirai — c'est toujours Camille Benoit qui parle — que cette œuvre est d'un esprit *antique* : sa forme est belle ; elle est d'un artiste qui vise à la perfection et qui sait l'atteindre ; il y règne une sérénité, une noblesse innée, avec je ne sais quoi de léger et de fin, véritable atticisme musical, surtout, les laideurs, les hideurs, les épouvantements de la terreur chrétienne en sont bannis. »

Et plus loin : « Si j'avais à trouver un parent à Gabriel Fauré, un frère parmi ceux de sa génération

qui pratiquent un autre art que le sien, sans hésiter, je choisirais et nommerais Anatole France, l'auteur presque ignoré de *La Prise de Voile*, de *La pia de Leuconé*, des *Noces corinthiennes*. »

Que le *Requiem* de Fauré évoque dans l'esprit de Camille Benoit l'œuvre d'Anatole France, dont on sait non seulement le paganisme mais l'athéisme, voici qui est piquant et l'auteur de la critique en question poursuit néanmoins en affirmant que « la nouveauté du *Requiem* de Fauré git donc en ceci : Il y a sa marque personnelle, sa façon de sentir la vie. C'est là ce qui importe en art. »

N'oublions pas qu'il s'agissait d'une première audition et Camille Benoit ne néglige pas ce détail, important, lorsqu'il dit : « De ces choses, les gens du monde, qui seront appelés le plus souvent à entendre cette Messe, se soucient peu, en général. Pour eux, le musicien idéal est l'habile et souple serviteur du goût régnant : « *le brodeur* » — dont parle Pascal — abdiquant son indépendance, dépouillant sa propre manière d'être pour s'accomoder à la mode, et rouler dans des mondes familiers des idées reçues, qui plaisent, ne fatiguent pas, et soient aisées à saisir du premier coup. « Les mondains qui joignent à leur luxe celui de s'occuper de l'art et des artistes feraient preuve d'intelligence en s'intéressant, en feignant de s'intéresser, aux œuvres qui leur semblent tout d'abord âpres et déconcertantes : en s'évertuant dans ce sens, ils auraient plus de chances de bien juger qu'en se laissant tomber dans l'excès opposé. Ce qu'on est en droit d'attendre des gens qui concourent pour le mécénat, c'est à défaut d'une notion profonde ou simplement élevée des choses, du moins, le flair et l'adoption des œuvres nées d'une telle notion. »

Cette parenthèse fermée, rappelons-nous que cela était écrit en 1888. Y a-t-il quelque chose de changé depuis ?

Et de conclure son article par les mots : « Mort dans la Vie », « Vie dans la Mort ». Les deux termes se tiennent et se complètent, les deux idées s'opposent pour se réconcilier. Berceaux, tombeaux : ne sont-ce pas deux aspects d'une même chose ? »

Par cet article d'un critique musical, ami intime du groupe de la *Société Nationale*, l'idée absurde que le

Requiem était païen fut ainsi lancée et, malheureusement, longtemps admise, ce qui paraissait à Camille Benoit tout à fait original et délicieux.

Peut-on y souscrire ? Je ne le pense pas, et après soixante-dix-neuf ans de recul, c'est-à-dire après que le temps, le grand maître de tout, a pu reclasser les valeurs et mettre au point les auteurs comme les œuvres, on est en droit, aujourd'hui, de rejeter comme une idée absolument fausse que le *Requiem* de Fauré échappe au mysticisme chrétien qui fait l'objet de notre entretien.

Surtout lorsqu'on pense, sinon au *Martyre de saint Sébastien*, mais à *Pelléas*. La sensibilité de Debussy est tout autre que celle de Fauré. Elle est certainement plus charnelle, au sens pascalien du reste, plus attachée au monde, aux apparences de la vie. Debussy se complait dans le monde ; mais le monde de Pelléas s'écroule et se dissout. Fauré voudrait autre chose que le monde. Et c'est pourquoi le *Requiem* n'est absolument pas païen. Il témoigne d'une immense confiance dans une mansuétude transcendante. Est-ce celle du monde ou celle de Dieu ? Nous ne le savons pas très bien. Mais il doit y avoir un pardon pour cette pauvre humanité, il doit y avoir une grande paix pour les morts, il doit y avoir une éternelle lumière, l'homme doit pouvoir rencontrer, un jour, un souffle paternel. Debussy fait miroiter toutes les lumières du monde, mais elles aboutissent à la nuit, au néant. Fauré ne renonce jamais à l'espérance.

Rappelons-nous le propos sagace de Camille Benoit : Ce qui importe en Art, c'est l'expression par un artiste de la façon dont il conçoit la vie, et je ne voudrais pas conclure cet entretien déjà long par une autre idée que celle d'associer dans une égale admiration deux artistes dont les messages différents relèvent également de l'esthétique la plus pure, la plus belle et la plus émouvante.

JEAN DOUEL,

de l'Académie de Nîmes,

Directeur de l'École nationale de Musique de Nîmes,

Lauréat de l'Institut.

Mme Lançon remercie ensuite M. Douel pour son brillant exposé et elle lui dit, particulièrement, sa reconnaissance d'avoir bien su noter que « ne pas aimer Gabriel Fauré et Claude Debussy, c'est ne pas aimer la musique elle-même » et elle passe la parole au secrétaire perpétuel pour sa présentation de Maître Marcel Guinand, présentation dont voici le texte :

« Mesdames et Messieurs,

En l'absence du cher poète Pierre Pontiers, notre président émérite, il me revient la joie et l'honneur de vous présenter — si la chose était encore utile ! — M^r Marcel Guinand, président de l'Académie rhodanienne des lettres et de l'Union générale des Rhodaniens, qui va, dans quelques instants, traiter devant vous du « Folklore, berceau des académies ».

Avocat à Genève, écrivain et poète, auteur d'ouvrages aussi excellents qu'agréables, ancien député et officier supérieur honoraire de l'armée suisse, M^r Guinand est, assurément, une des personnalités les plus connues, les plus estimées et les plus aimées de la Confédération helvétique.

C'est, aussi, un chantre et un propagandiste passionné de la belle et grande idée rhodanienne qui nous est si chère ! Valence va le retrouver dans quelques semaines, avec joie, dans ses murs à l'occasion des prochaines fêtes du Rhône.

D'ascendance française encore assez proche, puisqu'il est l'arrière-petit-fils d'un général-baron de l'Empire, doué d'une vive intelligence, de dons oratoires évidents, d'une rare puissance de travail intellectuel — travail pour lequel il éprouve un besoin et un goût profonds — résolument optimiste et toujours jeune, vraiment poète, aimant la nature et finement sensible, d'une culture variée et très étendue, point dépourvu, enfin, d'une touche d'humour... le président Marcel Guinand était, mieux que personne, qualifié pour nous parler du folklore dans ses rapports avec nos académies.

Je ne veux pas retarder davantage votre plaisir et je passe la parole au distingué orateur, notre très cher voisin et ami. »

LE FOLKLORE, BERCEAU DES ACADEMIES

Mme Lançon, présidente de l'Académie Drômoise des Lettres, Sciences et Arts, m'a fait le grand honneur de me convier à la célébration du dixième anniversaire de la fondation de sa Compagnie. Elle a ajouté la délicate pensée de me suggérer un sujet qui m'enchanté : « Le folklore, berceau des Académies. »

C'est une très grande responsabilité que je prends de traiter le sujet qui m'est proposé.

Je vais vous expliquer pourquoi.

En ma qualité de président central de l'Union générale des Rhodaniens et de président de l'Académie Rhodanienne des Lettres, je ne suis que le continuateur, l'exécuteur, l'homme-lige d'un prophète, Gustave Toursier.

C'est avec une piété humaine que je poursuis son œuvre, et que notre Union et notre Académie prolongent sa pensée. Cette pensée d'unir toute la Rhodanie dans un même idéal de compréhension, d'amitié, de collaboration totale, se trouve être une ligne parallèle de celle qu'a poursuivie Frédéric Mistral.

J'entraîne après moi tout un peuple comprenant deux parties de deux nations, comme Frédéric Mistral a façonné un peuple provençal qui est devenu une des forces culturelles de la France. Mais je n'ai pas le mérite de la création : C'est Gustave Toursier qui le possède.

Dès lors, je dois être d'une très grande prudence en ce qui concerne mes jugements et mes affirmations. Je désire ne jamais remplacer les opinions individuelles par mon opinion personnelle, tout en continuant à me diriger dans la voie sacrée, la via sacra, qu'a ouverte Gustave Toursier.

Qu'est-ce que le folklore, vocable composé de deux mots anglais, folk qui veut dire « gens », et lore qui veut dire « savoir ». Ce jumelage de deux mots, qui est pénible, difficile, confus, diffus, a donné un vocable d'où sort un rayon de soleil.

Avec prudence, je vous suggère une explication : il s'agit de manifestations valables : costumes nationaux, danses populaires nationales, des manifestations du terroir, d'une amitié rhodanienne qui est comme l'esprit vivant et lumineux de ce que nous désirons.

Je ne puis préciser ce sens du folklore et cette création des académies régionales qu'en examinant tout ce qui leur ressemble et qui n'en n'est pas. Après quoi nous ferons l'inventaire de ce que de nombreux cœurs, ennoblis par leur pensée, ont réalisé dans ces académies.

Le génie mistralien me semble échapper à la définition du folklore. Mistral est un des plus grands poètes épiques de la France. Je ne dis pas le plus grand, parce que je veux être prudent ; mais, en somme, je le pense : je le mets à côté de Dante, de Goethe, de Shakespeare, et, pour joindre l'Asie à ma définition, d'Omar Kayam.

Les écoles littéraires françaises, les grands poètes : Villon, Ronsard, de Vigny, Victor Hugo, etc., ne sont pas, je crois, des folkloristes.

Cette splendide éclosion des troubadours provençaux qui ont vécu et quelquefois ont été tués pour honorer la femme, (l'amour chevaleresque, le cavalier à la Rose français), fait-elle partie du folklore ? Je ne sais pas. Elle ne lui est pas étrangère, sans doute.

Mais Balzac, Anatole France, Vincent d'Indy, Berlioz et, pour la Suisse Rhodanienne, Jean-Jacques Rousseau, ne me paraissent avoir qu'un rapport lointain avec le Folklore.

Je ne vais pas plus loin dans ma démonstration.

Il s'agit, tâche difficile, d'affirmer que le folklore est une des grandes préoccupations de nos académies régionales.

L'Académie florimontane, mère de l'Académie Française, influencée par saint François de Sales et son bienfaiteur, le président Favre, a certainement eu, par ses travaux, son style, sa direction de pensée, des préoccupations folkloriques.

Le lac d'Annecy, la Savoie, ont marqué, dans l'histoire, par leurs mœurs, les costumes ; par leurs fêtes où

les Savoyardes ornent leurs charmants visages avec les coiffes dites « frontières », cette préoccupation de conserver les costumes anciens, les chansons anciennes, les danses anciennes et les traditions.

Et voilà que j'interromps mon discours pour vous proposer de dire en français, et non plus en anglais, ce que nous pensons tous de notre sujet.

Ne pourrait-on pas dire de ce sujet qu'il s'intitule :

US, COUTUMES ET TRADITIONS ?

Mais les dénominations sont souvent approximatives et même fugaces et l'important est que le fait, la réalité, soit là. Il ne m'appartient pas de faire l'inventaire des Académies régionales et de toutes les sociétés de Rhodanie qui peuvent donner des spectacles valables.

Le costume revêt, en premier lieu, une importance capitale. C'est le souvenir de la famille, de toutes les circonstances où les costumes ont été portés.

La Contadine avec sa jupe courte, ornée de fleurs, l'Arlésienne grande dame à robe longue, la Vaudoise au grand chapeau de paille, qu'elle porte attaché derrière elle, les Valaisannes aux riches coiffures ornées de clinquants dorés, les paysans du Bugey avec leurs sabots, tout ce que nous voyons dans les fêtes du Rhône et qui leur donne un charme intense, voilà qui forme le plus beau des spectacles.

Je me vois obligé, étant donné le sujet, d'ajouter que la robe et le ruban de l'Arlésienne, la taille de velours de la Bernoise, les tulle de l'Appenzelloise qui ressemblent à des ailes, méritent les mêmes éloges que les costumes rhodaniens.

Mais le costume n'est pas tout, dans le folklore. Il y a l'art de la danse. Non pas de la danse classique avec tutus, ou de la danse artistique de la Loie Fuller ; mais la danse du peuple dont on ne connaît pas l'origine, en général parce que c'est tout le monde qui l'a inventée et c'est là son grand mérite. Les rigaudons, les bourrées, les farandoles, la danse des rubans, et bien d'autres, donnent à cet art, la danse, art primitif et pour cela sans doute profondément humain, une saveur particulière.

Il y a bien d'autres folklores qui ont leur mérite.

Le célèbre marquis de Baroncelli-Javon, qui a créé, en Camargue, la Nacioun Gardiano, a eu un trait de génie en réunissant un peuple dont la vie, les coutumes, les habits, le travail avec les chevaux et les taureaux, sont puissamment « stylisés », ainsi que l'habitation.

Je désire faire une observation concernant les fêtes publiques où se déroulent des cortèges, historiques ou non. Toutes les fois que ces manifestations comprennent de la troupe, des soldats, uniformes, actuels ou anciens, ce n'est plus du folklore, c'est du *militaire*. L'origine même de l'uniforme ne correspond pas avec l'origine du costume populaire, folklorique.

Un chevalier bardé de fer, casque en tête, un soldat moderne avec masque à gaz et mitrailleuse, n'ont, même quand ils défilent, aucun rapport avec le folklore. Cela n'empêche pas d'exhiber à l'occasion d'anniversaires de splendides uniformes qui rappellent l'histoire de combats glorieux.

Je ne voudrais pas, en disant cela, faire de la peine à nos braves bravadeurs qui, avec leurs mousquets, peuvent, en somme, être folklorisés.

Parlons maintenant de nos Académies provinciales. Leur tâche, elles l'ont bien compris, est de rassembler toutes les activités intellectuelles et morales d'une région.

La poésie, la musique, la science, le pays avec ses rivières, ses villes, ses châteaux, ses montagnes, forment le thème de leurs préoccupations.

Le folklore, cela va sans dire, est au premier plan de leur activité. Une nation ne vit pas du présent, lequel, du reste, n'existe pas. Elle pense à l'avenir mais ne le vit pas non plus.

C'est le passé, ce réservoir d'expérience, cette bibliothèque toujours ouverte, ce musée qui s'accroît à chaque heure, que nos Académies réveillent de tout sommeil, et vivifient par leur activité, leurs travaux.

Le folklore, naturellement, est le berceau de ces Académies. C'est dans ce groupement humain que l'homme accumule, par son activité, ses mœurs, ses joies et ses souffrances et que les Académies régionales imposent leur raison d'être.

Votre si distinguée présidente l'a compris.

Il fallait à l'histoire un berceau ; le Folklore le lui a donné.

Il fallait au nouveau-né une crèche ; les Académies l'ont apportée.

Que l'Académie Drômoise soit félicitée, pour avoir, il y a dix ans, créé dans ce pays admirable où les souvenirs historiques se succèdent, un foyer toujours entretenu par le feu sacré qui donne à l'homme sa valeur et sa véritable destinée.

MARCEL GUINAND

Président de l'Union générale des Rhodaniens
et de l'Académie Rhodanienne des Lettres
(Genève — Avignon)

Maitre Marcel Guinand a cru devoir compléter sa déjà si intéressante communication par les lignes suivantes dont nous lui sommes reconnaissants :

LES ARCHIVISTES

Votre charmante présidente ne m'en voudra pas si j'ajoute à ma communication quelques mots pour vous parler des archivistes.

Ce sont, en général, des gens modestes qui font un travail de la plus grande utilité.

Archiviste, pour le vulgum pecus, c'est une profession où on recueille de vieux papiers. C'est juste ; mais il y a davantage dans cette profession. L'archiviste recueille des archives ; mais aussi il les recherche, les classe, les estime, et je puis vous l'affirmer, devient bien vite un historien valable.

L'Histoire générale est faite au moyen de faits importants, dont on tire les conclusions. L'histoire de l'archiviste est toute proche des faits parce qu'elle est limitée à une région, ce qui lui permet d'être plus vraie et plus exacte.

Elle touche, entre autres, au Folklore immédiat et, si l'on considère l'œuvre de tous les archivistes d'un pays, on peut dire que le trésor des archives devrait jouer un rôle important dans l'instruction publique et dans la culture générale.

Je citerai, à ce sujet, un exemple personnel qui prouve que les jeunes se passionnent lorsqu'ils sont en présence d'archives et de souvenirs historiques.

Une très grande revue qui tire à 412.000 exemplaires et se nomme « 30 Jours », m'a demandé, il y a sept ans, de lui donner des articles sur l'Histoire de Genève que j'ai vécue à la fin du siècle dernier. Ma première idée a été que cela n'intéresserait personne, ni les vieux, ni les moyens d'âge, ni les jeunes.

Non seulement tout le monde s'est intéressé à ces récits qui avaient le caractère d'archives ; mais j'ai dû les publier sous la forme d'un livre qui a touché les « pères conscripti » de l'Académie Française qui l'a couronné . Et en l'envoyant, je ne songeais pas qu'un tel livre pût avoir du succès.

Ainsi la corporation très honorable des archivistes me paraît avoir droit à une place dans le berceau des Académies.

M. G.

Mme la Présidente, ayant remercié et complimenté comme il se devait Maître Marcel Guinand pour les choses si agréables et si justes qu'il venait de dire, passait la parole au Docteur Sarano, ancien Président et l'un des actuels Vice-Présidents de l'Académie drômoise, qui voulait bien, pour la seconde fois au cours de la journée, faire une présentation : c'était celle de Mlle Marie-Madeleine Bouvier et d'« Empi et Riaume », le célèbre groupement qu'elle a fondé et qu'elle préside avec tant d'intelligence et d'efficacité.

Nous sommes heureux de pouvoir reproduire ici les paroles prononcées par le Docteur Sarano au sujet d'« Empi et Riaume » et de sa Présidente-Fondatrice.

« Il faut de l'humour, et notre présidente n'en manque pas, à l'occasion, pour demander à quelqu'un comme moi de présenter Mlle Bouvier, une personne géniale — je le dis très simplement — connue bien au-delà de nos frontières et « Empi et Riaume », son œuvre. C'est plutôt le présentateur qui aurait à être présenté...

Disons que Mlle Bouvier nous fait l'honneur, comme amie et comme Mainteneur de l'Académie Drômoise dont elle a été vice-présidente, d'enrichir cet anniversaire. Elle nous apporte son concours inestimable en nous procurant à la fois, ce qui est rare, culture et détente.

Dès 1933-34, Mlle Bouvier crée les premières activités du groupe folklorique qui prendra plus tard le nom d' « Empi et Riaume », sur le conseil de Charles Forot, qui l'aida beaucoup entre 1938 et 1943 : c'était un heureux emprunt au cri des mariniers du Rhône (« Pique à l'Empi » — rive gauche — « Butte au Riaume » — rive droite.)

Que de chemin parcouru, en quarante ans et plus, depuis les premières quêtes folkloriques de 1922 ! récompensées par le recueil d'une cinquantaine de danses des montagnes dauphinoises et vivaroises, avec leur origine, leur histoire, leur sens mythique enfin. Les danses folkloriques, en effet, sont plus profondes et anciennes qu'on ne le croit ; elles remontent à d'antiques cultes magiques : danses astrales ou sacrificielles (de l'épée, d'origine celtique) ; danses rituelles, de conjuration, saisonnières, de mariage, burlesques, de festivité...

Le doyen de la Faculté des lettres de Lyon a dit fort justement d' « Empi et Riaume » : « Le folklore tel que vous le comprenez, c'est de l'Humanisme. »

Georges-Henri Rivière, conservateur au musée des arts et traditions populaires du Palais de Chaillot, a créé au siège d' « Empi et Riaume » la commission nationale d'études scientifiques du folklore. L'Association du folklore international vient de charger Mlle Bouvier de créer la commission internationale de ces études.

Je ne suis pas qualifié pour vous donner une idée du soin apporté et du sens de chacun des détails dans la préparation des manifestations. Une bonne préparation des jeunes sociétaires demande deux ans d'exercices, à raison de trois répétitions par semaine et l'assiduité est fermement exigée. Aussi le groupement s'est-il imposé en France et dans de nombreux pays hors de nos frontières. Il organise de cinquante à soixante manifestations par an et s'est rendu plusieurs fois à Paris, en Belgique, Suisse, Allemagne, Italie, Espagne, Grèce...

Chaque année, des stagiaires étrangers d'Europe, d'Afrique et d'Amérique demandent à Mlle Bouvier une conférence sur le folklore dauphinois et vivarois. Les télévisions canadienne, belge, danoise, suisse ont demandé le concours d' « Empi et Riaume ».

Mais sa directrice-fondatrice qui, dans les débuts de l'association, avait, en outre, monté des spectacles et écrit plusieurs pièces régionalistes dont beaucoup de gens

n'ont pas oublié la délicatesse et l'esprit, a encore de multiples activités : c'est ainsi qu'elle a créé à Romans un musée régionaliste et folklorique, consacré au costume et à la chaussure, où l'on trouve d'importantes collections, fort originales et très intéressantes.

Mais je ne voudrais pas que les rappels que je viens de faire aient l'air d'une danse sacrée autour du génie créateur d' « Empi et Riaume » et de sa présidente et, mettant un terme à mes propos, je les laisse vous donner le programme qu'ils ont prévu pour vous. »

Mlle Bouvier et son groupe folklorique, célèbre et charmant, exécutent alors le programme suivant donné à Valence, le 27 mai 1967 :

1°) Danse des Balais (du cycle des danses saisonnières). Qui se dansait après le battage, avec les balais dont on venait de balayer l'aire.

2°) Le Rat d'Aleyrac (Vivaraïs) simulant les sarabandes et poursuites des rats dans les greniers à blé.

3°) Rigaudon de Berzème en Vivaraïs dont l'origine est mal connue mais qui a conservé le geste du doigt levé en signe de reconnaissance ou d'imploration envers « les puissances supérieures ».

4°) La Bourrée des Ollières, au rythme classique des bourrées cévenoles.

5°) Le Mariage. Du hameau de Bren (Drôme) en quatre épisodes : demande en mariage, — la noce — puis, naturellement, la querelle de ménage, — enfin la réconciliation.

6°) La Danse du Mai nouveau, qui se dansait dans le Vercors au temps du paganisme (danse solaire), la nuit qui précédait le 1^{er} mai, autour d'une roue ornée de bougies ou de torches au nombre de 12, symbolisant le cycle solaire. Les jeunes filles entraient dans la danse couvertes de verdure ; les jeunes gens portant des plantes médicinales et des fleurs de souci symbole du soleil.

7°) Le Rigaudon de Pisançon, poursuite amoureuse du couple.

8°) La Danse bachique des vendangeurs, dérivée du culte de Bacchus. Les jeunes gens portent des thyrses, les jeunes filles des ceps. Les solistes reproduisent les principaux gestes des vendangeurs, dans cette croyance de l'antiquité que, par mimétisme, on provoquait ainsi une sympathie magique favorable aux récoltes.

9°) Le Rigaudon dauphinois, danse de festivité.

10°) La Tricoutine de Châteauneuf-d'Isère, danse de festivité.

11°) La Grande Danse des marinières du Rhône qui, dans nos « ports du Rhône », se dansait souvent au retour des décises.

On voit que ce programme est aussi varié que complet. Il a été exécuté à la perfection, avec entrain et avec un plaisir véritable, que

le public sent très bien, par les jeunes gens et les jeunes filles d' « Empi et Riaume », excellemment dirigés par leur présidente-fondatrice.

L'assistance dit son contentement et leur a fait une véritable ovation.

L'Académie Drômoise doit une particulière reconnaissance, que Mme Lançon dit fort bien, à Mlle Bouvier, son Mainteneur et ancienne vice-présidente, pour cette fin de soirée qui constitue un « tout » si heureux avec la conférence de M^r Marcel Guinand, dont elle est une sorte « d'illustration », d'une valeur exquise et délicate.

Il y aurait encore bien d'autres choses à dire sur « Empi et Riaume » et sur Mlle Bouvier, qui ont tant fait, en des temps malheureux et sous l'Occupation — quelquefois au péril de leur vie — pour les malades, les blessés et les prisonniers ! Dans toute cette histoire, qu'il faudrait écrire, on peut et on doit, prononcer le mot de « Résistance » authentique.

Mlle Bouvier et ses jeunes élèves et amis n'ont jamais dit « non » à la France ; son renom à l'Etranger leur est cher plus que tout et, chez nous, il n'est pas d'exemple qu'ils aient refusé leur concours au plus petit village, à la plus modeste association.

Aussi, la grande notoriété, quasi la gloire, est-elle venue, accompagnée de reconnaissance et d'amitié. Ce n'est que Justice et nous sommes nombreux à souhaiter que la directrice-fondatrice d' « Empi et Riaume », une académicienne si remarquable et qui nous fait si grand honneur, reçoive de son pays, qu'elle a toujours si bien servi, même en 1914-18, outre les nombreuses distinctions qu'elle possède déjà, cette suprême récompense qui brille sur la poitrine des braves, des savants, des lettrés, des artistes et des vrais serviteurs de la Patrie et de sa civilisation.

Nous avons confiance que notre désir et notre demande seront entendus.

Et c'est, maintenant, le tour de M^r Vallentin du Cheylard, notre ancien président — celui qui exerça ses fonctions au moment de la naissance de l'Académie Drômoise — et actuel président d'honneur, de prendre la parole pour le prononcé de l'allocation de clôture des travaux : allocation dont nous donnons, ci-après, le texte, apprécié à sa valeur par l'assistance. Présenté et remercié aimablement, avec finesse et justesse, par la présidente de l'Académie Drômoise, notre cher bâtonnier s'est tiré avec son brio habituel de la petite intervention oratoire que nous lui avons demandée. Notre reconnaissance et notre amitié lui sont acquises.

27 MAI 1967

DIXIEME ANNIVERSAIRE
DE L'ACADEMIE DROMOISE

Mesdames,
Mesdemoiselles,
Messieurs,

On a bien voulu me réserver le mot de la fin : sans trop savoir pourquoi ? J'en suis très fier. Nous avons tous vécu intensément cette inoubliable journée, couronnant une présidence qui n'était pas une promotion, mais une consécration ! Le premier titre de notre indispensable *Académie* aura été de rassembler dans la Drôme — « aimez ce que jamais on ne verra deux fois » — l'élite de ceux, qui l'ayant quittée, provisoirement, aux hasards, circonstances et nécessités de la vie, s'y retrouvent maintenant à leur aise, comme s'ils y avaient toujours vécu.

Sans mésestimer, certes, les apparentés ou les pièces rapportées, qui ont auréolé, dans un écrin brillant, leur amour pour notre sol natal, et lui témoigner leur reconnaissance et déférente affection, facilitant la réalisation ou l'éclosion de leurs aspirations.

*
**

Voilà que, par une chance inouïe, une coïncidence peu commune nous a permis, à ma femme et à moi-même, de revenir ici de Nice, en temps opportun, où nous assistâmes à la *Convention Mondiale* du Rotary International, dont je me permets d'évoquer le souvenir, puisque ce Mouvement a toujours été représenté avantageusement dans notre Compagnie, dès son origine, puis perpétué.

Nous étions vingt mille, représentant 124 nations, sur 127, je crois, et 90 drapeaux reflétaient nos aspirations, pour abattre la guerre, en changeant l'esprit des peuples, pour l'orienter vers les seules idées de paix.

Inoubliable spectacle que celui offert par les 6.000 citoyens des Etats-Unis d'Amérique, se levant, pour acclamer, sans fin, le ministre du Gouvernement de la République, le représentant personnel du chef de l'Etat, et à travers eux, la France, dont ils étaient venus apprendre la langue, laissant, par surcroît, un milliard et demi d'anciens francs d'argent frais, comme trace matérielle de leur aimable séjour. Le vaillant Vietnam côtoyait les précédents et personne ne s'en plaignit :

« Ainsi naît une véritable aristocratie internationale, qui est celle des hommes de bien ; non pas l'aristocratie du sang, mais celle du mérite. »

Dans cette Tour de Babel, un congressiste de la Chine me coupe le souffle, après le discours de M. Georges Gorse :

« Confucius avait raison d'écrire qu'il fallait d'abord rétablir le sens des mots, pour rendre douce l'eau la plus amère » (*proverbe chinois*).

Dans le fracas des armes, la fraternité humaine doit demeurer un idéal encore accessible, à la condition de supprimer toutes les misères physiques, intellectuelles et morales.

Tandis que, pour la première fois, en duplex télévisé, Pierre Cochereau, donnait des orgues de Notre-Dame de Paris, un Concerto du regretté Francis Poulenc, avec en réplique l'Orchestre philharmonique de Nice, sans oublier la fanfare de la Garde républicaine, la musique des Equipages de la Flotte, les ballets de l'Opéra et Arturo Benedetti Michelangeli, pour la plus grande joie du Caravansérail de cette illustre kermesse.



Les activités culturelles de notre département se portent bien : nul ne s'en étonne, quand on sait les qualités de son chef. Nous allons rejoindre tout à l'heure Saint-Restitut, pour y entendre le second concert de *Musique ancienne en Tricastin*, suivant celui, « hors série », de la Collégiale Saint-Sauveur, en attendant

ceux de Saint-Paul Trois Châteaux et de Suze, complétant ce *Festival*, figurant maintenant au firmament des manifestations internationales dignes de ce genre ; avant la réunion préparatoire du congrès de *RHODANIA* (22 départements), que je vais aller présider à Aix-en-Provence ; alors que sont expédiées en ce moment même les convocations individuelles de la prochaine sortie archéologique de notre *Société de Sauvegarde des Monuments anciens de la Drôme* (1.250 membres), en pays de Grignan.

Ça va au mieux !...

C'est qu'avec des cheminements divers et souvent inattendus, la culture s'intègre aux préoccupations quotidiennes des Français.

Voulez-vous me permettre de rappeler, en ce moment, la mémoire de ceux m'ayant déjà précédé au Royaume du Père, et qui me porteront secours, aide et assistance, quand je les rejoindrai bientôt. J'en aurais tellement besoin.

Comme le veut l'usage : *ad multos annos...*, pour tous les autres.

R. VALLENTIN DU CHEYLARD

Montélimar, 25 mai 1967.

Ainsi se terminait la Journée de notre X^e anniversaire. Pas encore tout à fait, cependant ; car Mme la Présidente de l'Académie tint encore à offrir une réception chez elle à ses confrères et à leurs doctes et illustres invités, mettant ainsi un sceau de gentillesse, d'élégance et d'aimable conversation à cette célébration, importante et heureuse pour notre Compagnie, et à laquelle, de l'avis de tous et de chacun, il n'a rien manqué pour qu'elle fût parfaite.

Une telle appréciation, si flatteuse, et que les organisateurs responsables n'oseraient pas accepter tout à fait, est un précieux encouragement, qui les touche infiniment, dans la tâche qui, maintenant, va être la leur : celle de conduire l'Académie Drômoise des lettres, sciences et arts vers des lendemains aussi éclatants et aussi efficaces que possible. Cette tâche, ils ont, du reste, pleine conscience que bien des « équipes », autres que l'actuelle, la rempliront selon les dons et les forces qu'elles auront en partage. Les académiciens ne peuvent que passer ; les académies demeurent : c'est leur raison d'être et c'est bien le vœu que, tous et toutes, nous formons pour notre chère Compagnie.

**IMPRIMERIE
SUBERVIE
RODEZ**

